Une tentative de corruption d'élus FFS dénoncée hier à Béjaïa

Session APW. Ce qu'il faudra retenir de cette session réellement extraordinaire de l'Assemblée de wilaya, c'est cette accusation lancée par Karim Natouri hier contre le wali d'avoir initié une tentative de corruption à l'égard des élus FFS. « Nous avons un enregistrement, qui a été transmis au ministère de l'Intérieur, à travers lequel des élus FFS de notre parti ont été approchés pour déserter notre formation politique en contrepartie de logements et d'autres privilèges », lance Karim Natouri, élu FFS mais aussi enseignant de droit à l'université de Béjaïa.
Une accusation confirmée au téléphone par son camarade Hafid Kasri qui, d'un ton emprunt de certitudes certaines, assène : «Oui, nous avons des preuves que des élus envoyés par le wali, je dis bien nos élus du FFS qui ont été approchés pour déserter les rangs de notre parti en contrepartie d'appartements et autres privilèges à la clé».

(Boubekeur Amrani)

Suite en page 6

la Cité

Quotidien national d'information Directeur fondateur : ***Fodil Mezali***

La base du FLN menace d'annuler par la force le rendez-vous de jeudi, vendredi et samedi

Congrès à couteaux tirés !

«Le FLN est la propriété de ses seuls militants », «La France de Saadani nous a octroyé l'indépendance », « Saadani, le FLN est à Khenchela et Arris, pas à Paris», «Non à la marginalisation des cadres du FLN » et «Saadani dégage !» étaient les mots d'ordre que des militants de base scandaient hier devant le siège du parti à Hydra.

Lire en page 3

Le Conseil des ministres, ses chiffres et ses messages

Les cours du brut étant ce qu'ils sont sur le marché international, il en appelle à "un surcroit d'efforts, davantage de rigueur et de rationalité dans la gestion des ressources publiques, un suivi étroit des projets et des dossiers, une communication efficace à l'endroit de l'opinion nationale ainsi qu'une complémentarité exemplaire entre tous les membres du gouvernement". Plus qu'un propos à l'ouverture ou la clôture d'une telle réunion, la sortie du président Bouteflika porte en elle les accents de l'ordre et de l'orientation à l'heure où un remaniement ministériel semble être la conséquence de comportements contraires à une discipline gouvernementale qui ne s'accommode en aucun cas de conflits d'intérêt et autres pratiques sujettes à des critiques publiques. Et c'est tout de suite après qu'il reviendra sur la révision du code de commerce, rappelant sa stricte limitation aux dispositions relatives aux sociétés à responsabilité limitée (SARL) afin d'en "faciliter la création et protéger davantage les associés" et pour "améliorer le climat des affaires dans le pays".

Lire en pages 2 et 3 le compte rendu de Dj Kersi

Impôts : *révision de l'IBS et de la TAP pour les investissements productifs*

Lire en page 4

Tizi-Ouzou : *Grine omet Tighremt dans son propos hier sur la presse amazighe*

Lire en page 6

Timizart honore les artistes Meksa Abdelkder et Ali Ideflawen

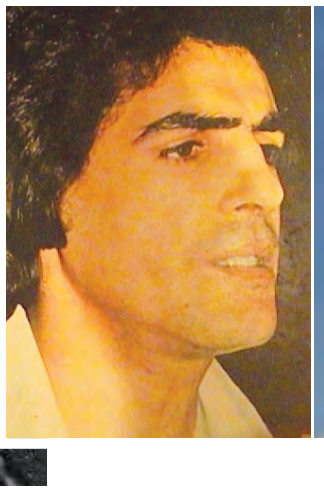

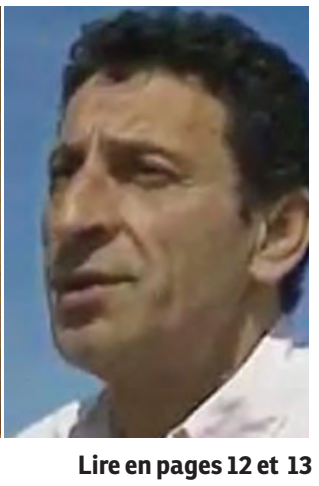

Lire en pages 12 et 13

Verbatim

Amine Maazouzi, *nouveau P-dg de Sonatrach :*

«Je compte m'investir de toutes mes forces avec vous tous ainsi qu'avec l'ensemble des travailleurs dans cette nouvelle mission à laquelle je consacrerai les efforts indispensables afin d'être à la hauteur de la lourde responsabilité qui m'attend et de répondre pleinement aux attentes légitimes y afférentes.
Sonatrach demeurera l'entreprise citoyenne par excellence, au service exclusif de l'Etat et du peuple algérien. Elle va poursuivre son parcours exemplaire qui lui permet de prétendre, aujourd'hui, aux plus hautes marches du podium des entreprises performantes sur le double plan régional et continental».

Abderrahmane Arar, *président du réseau Nada :*

«Des études nationales ont récemment révélé que 5 % des enfants n'étaient pas scolarisés en Algérie. Le projet de loi sur la protection de l'enfance renferme des solutions aux questions liées à l'enfance en Algérie. Il est nécessaire de créer des mécanismes permettant sa mise en œuvre.
Le texte de ce projet de loi, qui a été soumis à l'Assemblée populaire nationale (APN), comprend plusieurs axes liés à la protection de l'enfance. Le réseau Nada mobilisera tous ses moyens pour contribuer à sa mise en application. Il y a nécessité de réviser la coordination entre les acteurs et les instances concernées concernant les mesures prises pour faire face à la violence et renforcer la protection des enfants».

Abdelkrim Abada, *membre du comité central du FLN :*

« Amar Saadani en tant que SG du FLN, il n'a pas le droit de convoquer un congrès. Le congrès du FLN peut se tenir dans 02 conditions, à savoir, lorsque le président du parti, Abdelaziz Bouteflika, le décide. Il se tient également après la réunion du Comité central qui juge de l'opportunité de réunir cette instance souveraine. Un congrès est un rendez-vous important. Il doit être précédé par des congrès régionaux pour discuter du programme du parti. Des élections au niveau des Kasmat doivent être organisées pour élire les congressistes».

Le Conseil des ministres, ses chiffres et ses messages

Mobilisation. *Le président de la République a fait du dernier Conseil des ministres une opportunité pour rappeler au gouvernement la nécessité impérieuse pour chacun de ses membres de "se mobiliser pleinement pour l'exécution de l'important programme quinquennal de développement, dans une conjoncture marquées par les contraintes actuelles sur les revenus de l'Etat".*

Les cours du brut étant ce qu'ils sont sur le marché international, il en appelle à "un surcroit d'efforts, davantage de rigueur et de rationalité dans la gestion des ressources publiques, un suivi étroit des projets et des dossiers, une communication efficace à l'endroit de l'opinion nationale ainsi qu'une complémentarité exemplaire entre tous les membres du gouvernement". Plus qu'un propos à l'ouverture ou la clôture d'une telle réunion, la sortie du président Bouteflika porte en elle les accents de l'ordre et de l'orientation à l'heure où un remaniement ministériel semble être la conséquence de comportements contraires à une discipline gouvernementale qui ne s'accommode en aucun cas de conflits d'intérêt et autres pratiques sujettes à des critiques publiques. Et c'est tout de suite après qu'il reviendra sur la révision du code de commerce, rappelant sa stricte limitation aux dispositions relatives aux sociétés à responsabilité limitée (SARL) afin d'en "faciliter la création et protéger davantage les associés" et pour "améliorer le climat des affaires dans le pays". Le nombre maximal des associés dans une SARL est désormais porté de 20 à 50. Dans le cas d'un retard dépassant six mois dans la création de la SARL actée devant le notaire, les associés pourraient retirer leurs apports au delà de ce délai. S'agissant de l'investissement et de l'emploi, le Président a mis l'accent sur la nécessité, voire l'urgence pour le gouvernement de poursuivre et d'accélérer les réformes législatives, réglementaires et organisationnelles de nature à promouvoir le développement de l'investissement et de la création de l'emploi.
Surtout dans une conjoncture marquée par un ralentissement de l'investissement productif et des recettes d'exportation à la baisse. D'où, d'ailleurs, l'exhortation des membres de l'Exécutif à cesser toute distinction entre capital privé et public. "C'est aux Algériens d'abord qu'il revient de construire le développement national dans la transparence et dans le respect des législations fiscales et du travail et dans un engagement collectif contre toute forme de la contrebande", a-t-il souligné insistant sur le fait que "l'Algérie a besoin aussi de l'apport de partenaires étrangers pour tirer profit de leurs expériences et savoir-faire". Et de souligner : "L'Etat veillera à l'élimination des disparités régionales, à la promotion de la justice et la solidarité nationale". Sur un autre registre, le président Bouteflika annonce le devoir de l'Etat envers ceux qui l'ont servi à l'intérieur et à l'extérieur du pays, se battant avec courage et abnégation ici contre le terrorisme islamiste, et là pour une cause palestinienne reconnue comme étant des plus justes par la communauté internationale. D'où sa décision de créer
la médailles de la "bravoure militaire", de la "participation aux guerres du Moyen-Orient en 1967 et 1973" et la médaille militaire avec un 3e chevron dont l'octroi est conditionné par une période de service de 30 ans avec mérite.
Suite à quoi il s'incline à la mémoire des victimes du devoir national et renouvelle l'hommage à l'ANP et des corps de sécurité pour leur engagement et leurs sacrifices dans la lutte contre le terrorisme ainsi que leur mobilisation permanente pour la protection des personnes et des biens ainsi que pour la garantie de l'intégrité du territoire national dans un environnement sous régional perturbé.

Nouveau découpage administratif

La création de dix circonscriptions administratives au Sud du pays dans huit wilayas (Adrar, Biskra, Bechar, Tamanrasset, Ouargla, Illizi, El Oued et Ghardaïa) dirigés par des wali délégués sous l'autorité des walis territorialement compétent n'a pas manqué à l'ordre de son intervention. Laquelle a servi de rappel que « le dispositif administratif sera élargi aux wilayas des Hauts plateaux, dès 2016. » Le président de la République a demandé qu'une "attention particulière" soit accordée à la promotion de l'investissement, à travers les wilayas du Sud et des Hauts plateaux, à hauteur des "multiples opportunités disponibles" dans ces régions. L'Algérie participera à hauteur de 174.625 USD à une nouvelle reconstitution de ressource de l'Association internationale pour le développement (institution de la Banque mondiale, comprenant 173 pays membres).
- Actualisation du programme national des énergies renouvelables et du développement
de l'efficacité énergétique qui permettra, à l'horizon 2030, un déploiement à plus grande échelle du photovoltaïque et de l'éolien, accompagné à moyen terme de la production d'énergie à partir du solaire thermique, ainsi que l'intégration de la cogénération, la biomasse et la géothermie pour répondre aux besoins du marché local et pour "d'éventuelles exportations" vers l'Europe.
A terme, les énergies renouvelables représenteront 37% de la production nationale d'électricité avec une économie de 300 milliards de M3 de gaz pour la période allant de 2021 à 2030 qui seront orientés vers l'exportation.
Le volet du développement de l'efficacité énergétique vise la réduction de 9% de la consommation globale d'énergie à l'horizon 2030, soit une économie de 63 millions de TEP (tonnes équivalent pétrole) représentant un gain financier de 42 milliards de dollars.
La mise en œuvre de ce programme conduira à l'isolation thermique de 100.000 logements par, ainsi que la conversion de au GPL de plus d'un million de véhicules particuliers et plus de 20.000 autobus, en même temps que seront créés plus de 180.000 emplois.

Le président de la République engage le gouvernement à conduire ce programme "résolument" et à présenter annuellement des bilans d'étape.
Rentrée scolaire et universitaire 2015-2016 : 10 millions d'élèves et étudiants. 8,5 millions d'élèves (dont 150.000 nouveaux) et 1,5 million d'étudiants (200.000 nouveaux).
Education nationale : recrutement de 19.000 nouveaux agents par l'éducation nationale dont plus de 10.000 destinés à l'encadrement pédagogique.
Programmation de la réalisation de 562 écoles, 231 CEM, 276 lycées, 156 cantines scolaires, 108 demi-pensions et 23 internats.
Le président de la République a chargé le gouvernement de dégager une enveloppe budgétaire supplémentaire pour la réparation des établissements scolaires souffrants de dégradations et de reconduire les dispositifs d'aides aux enfants issus des familles démunies.
Université : 1,5 million d'universitaires accueillis

Les mafias à la

Flambée. Comme chaque année à l'approche du mois du Ramadhan, le gouvernement par la voix du président Bouteflika, appelle les administrations en charge de la lutte contre les dérèglements des marchés à prendre les mesures qui s'imposent pour prévenir la flambée des prix des produits de large consommation. Or, chaque année, les mafias des marchés imposent leurs règles, défient les autorités et fixent les prix qu'elles veulent, plusieurs jours avant le mois sacré et les maintiennent en l'état durant au moins une dizaine de jours, et ce dans l'impunité. Ni les cris de détresse des consommateurs, ni les dénonciations de ces pratiques frauduleuses dans les médias ne trouvent d'oreille attentive pour mettre fin à ces abus, œuvre de personnes qui se disent musulmans mais dont le comportement est en complète contradiction avec la religion notamment durant le Ramadhan, mois de piété et de partage par excellence. Lors du dernier conseil des ministres, le chef de l'Etat a réitéré son appel comme de coutume en pareille

Les portiers de l'USMBA et de l'USMB risquent la sanction s'ils n'ont pas de preuves

Corruption présumée. *Les gardiens de but de l'USM Bel Abbès et de l'USM Blida, Jonathan Matigas et Oussama Litime, qui ont révélé à la presse avoir fait l'objet d'une tentative de corruption, doivent apporter les preuves de leurs accusations au risque d'être sanctionnés, a prévenu le président de la Ligue du football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj.*

«Si les deux concernés n'apportent pas des preuves appuyant leurs accusations, ils seront tout simplement sanctionnés», a déclaré Kerbadj au micro de Dzair TV, dimanche soir. Les deux portiers sont convoqués, ce lundi, par la commission de discipline de la Ligue du football professionnel (LFP) pour s'expliquer sur leurs récentes déclarations.
Jonathan a avancé au micro d'une chaîne de télévision privée avoir été plusieurs fois contacté par des personnes qui ont voulu le soudoyer pour faire perdre son équipe.
Pour sa part, Litime a déclaré à la presse qu'il avait reçu une offre de l'O Médéa, l'adversaire de son équipe l'USM Blida vendredi 15 mai dans le cadre de la 29e journée du championnat de Ligue 2, pour faciliter sa tâche dans ce match soldé par un nul (1-1).
L'OM était encore en course pour la montée, tandis que l'USMB avait déjà assuré son accession deux journées auparavant.
La LFP avait radié à vie, il y a quelques semaines, deux arbitres assistants pour leur implication dans une tentative de corruption ayant trait au match CS Constantine-NA Hussein-Dey, en championnat de Ligue 1 algérienne. Elle a aussi proposé la même sanction à l'encontre du président de la section football de la formation algéroise, Kamel Saoudi, dans le cadre de la même affaire.

Handball - Coupe d'Algérie (1/2 finales messieurs) : *Baraki et Bordj Bou Arréridj favoris*

Le CRB Baraki et le CR Bordj Bou Arréridj partiront favoris pour accéder en finale de la coupe d'Algérie de handball (messieurs), en affrontant respectivement le Croissant Chelghoum Laïd et le HBC El-Biar, mardi (16h00) dans le dernier carré. Baraki, co-leader du championnat d'Algérie Excellence avec la JSE Skikda, devrait avoir la partie facile face à une équipe de Chelghoum Laïd qui ne possède pas un effectif pouvant tenir tête aux Kerbouche, Daoud Hichem, Toum, et autres Guezlane et Hedjaïdji. Les Algérois réalisent une saison tout simplement époustouflante et rêvent du doublé à offrir à leur club, au palmarès toujours vierge, qui fête ses 37 ans. Le CRBB doit néanmoins rester prudent pour éviter de vivre le même scénario que celui du GS Pétroliers (ex-MC Alger), vainqueur de 23 trophées de coupe d'Algérie depuis la saison 1986-1987 dont les 16 derniers. Les "Pétroliers" qui connaiss nt une saison mouvementée, ont, en effet, été éliminés sans gloire en 8es de finale par la modeste équipe du MB Tadjenanet (32-31). A Aïn Taya (Alger), le CRBB Arréridj du capitaine Lyes Guira, qui vise aussi le doublé, affrontera le HBCEB, à la recherche de son lustre d'antan cette saison où il a fini par jouer les play-down pour éviter la relégation.
Si en championnat l'école d'El-Biar est à la bourre, ce n'est pas le cas en Dame Coupe qui constitue un vrai échappatoire pour la formation d'Abdeslam Benmeghsoula, puisqu'elle est arrivée à atteindre le dernier carré et jouera son va-tout pour aller en finale. Cependant, le HBCEB ne sera pas favori face aux Bordjis, 3es en championnat à 2 points des co-leaders et plus aguerris cette saison pour jouer les premiers rôles.

Le programme des 1/2 finales :
A Bordj Bou Arréridj : CRB Baraki - C Chelghoum Laïd
A Aïn Taya : CR Bordj Bou Arréridj - HBC El-Biar.

Footbal/ Droits TV (2015-2016) : *la LFP va lancer un appel d'offres pour la retransmission de la Ligue 2*

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a annoncé que sa structure va lancer un appel d'offres aux des chaînes de télévision privées pour l'acquisition des droits de retransmission des matchs de la Ligue 2 professionnelle, pour la saison footballistique 2015-2016.
"Nous allons lancer un appel d'offres pour les droits TV de la Ligue2, uniquement pour les chaînes privées qui souhaiteraient en avoir droits. La retransmission des rencontres de la Ligue 1 avait été attribuée exclusivement à la télévision nationale", a affirmé le premier responsable de la LFP lors de l'émission "Dawri Al Mouhtarifine" sur la Dzair TV. Mahfoud Kerbadj a précisé que les chaînes privées souhaitant avoir les matchs de la Ligue 1 "devront s'adresser directement à la télévision nationale qui détient les droits".
Par ailleurs, le président de l'instance dirigeante de la compétition nationale a souligné que les stades qui ne permettent par "une retransmission dans les meilleures conditions d'un match à la télévision, ne seront pas homologués en vue de la saison prochaine", a-t-il conclu.

Boualem Touati : un jeune footballeur d'Aokas qui fait le bonheur de l'USM Alger

Le CRB Aokas, qui végète toujours dans la Division honneur de la wilaya de Béjaïa, Cette école de football qui a enfanté de grands talents, et qui continue à pourvoir d'autres clubs de joueurs de qualité, n'aura aucune difficulté à gravir aisément les échelons en faisant, simplement appel à ses propres enfants qui font le bonheur d'autres clubs.
La région d'Aokas n'a pas cessé d'enfanter de très bons footballeurs qui font le bonheur de plusieurs clubs nationaux. Ici dans ce papier on va parler d'un jeune prodige du football aokassien qui se trouve actuellement faire le bonheur de l'un des clubs les plus nantis de notre championnat, l'USM Alger en l'occurrence.
Il s'agit de Boualem Touati, enfant d'Aokas qui frôle actuellement ses 18 ans. Boualem a rejoint l'école de football à Aokas sous la houlette du conseiller en fooball, Mokhar Djouder qui a créé la première école de football à Aokas en 1991 juste à sa sortie de l'ISTS d'Alger. Il a rejoint après les minimes du CRB Aokas puis la classe sport et études du CEM Emir-Abdelkader d'Aokas. Il faut bien le rappeler que l'école sport et études d'Aokas est spécialisée dans le football.
L'excellente prestation de Boualem avec les minimes en sport et études d'Aokas n'a pas laissé indifférent des recruteurs de la JSM Béjaïa qui ont tout fait pour enrôler ce magicien de Boualem pour jouer ainsi deux saisons en catégorie cadette à la JSM Béjaïa. Boualem a fait sensation à la JSMB et s'est imposé avec brio comme le maestro de l'équipe. Boualem est un attaquant-né qui sent les buts.
Les recruteurs de l'USM Alger furent surpris par les grandes qualités techniques du jeune Boualem.
C'est dans ce sillage qu'il a rejoint les espoirs de l'USM Alger cette saison 2014-2015 où il joue dans les espoirs, U18 et U20. Un rythme marathonien pour cet enfant de la capitale de l'ex-commune mixte d'Oued Marsa, Aokas.
Il ne lésine pas sur les efforts puisque Boualem aime beaucoup le football qui lui colle à la peau. Dans moins de huit mois à l'USM Alger, il a réussi à s'imposer comme l'un des meilleurs espoirs du club cher au quartier de Soustara d'Alger et la preuve notre Boualem est convoqué pour un stage de présélection au stade du 05- Juillet d'Alger pour une éventuelle sélection en équipe nationale espoir.
Bon vent !

Hafit Zaouche

Le rythme annuel de l'inflation grimpe à 4,5% en avril

Indice. *Le rythme d'inflation annuel en Algérie a continué à grimper pour atteindre 4,5% en avril 2015 contre 4,1% en mars dernier, a appris lundi l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).*

En avril 2014, le rythme d'inflation annuel avait atteint 1,8%. L'indice des prix à la consommation, qui sert à calculer l'évolution du rythme annuel de l'inflation, a connu une croissance de 5,76% en avril dernier contre 5,5% en mars 2015.
En glissement annuel (avril 2015-avril 2014), les prix des biens alimentaires ont augmenté de 7,37% dont 10,74% pour les produits agricoles frais et 4,2% pour les produits alimentaires industriels.
Les prix des biens manufacturés ont connu une croissance de 4,12% en avril dernier et les services de 4,84%, précisent les dernières données de l'Office.
A l'exception des œufs qui ont connu une baisse (-10,05%) et les fruits frais qui ont stagné, tous les produits alimentaires ont augmenté en avril dernier et par rapport au même mois de 2014, relève l'Office.
Les hausses les plus "remarquables" ont été enregistrées par la pomme de terre (100,73%), les légumes frais (17,5%), poissons frais (11,8%), fruits (4,65%), pain et céréales (3,96%), lait-fromage et dérivés (3,4%) et boissons non alcoolisés (3,5%).
Pour les quatre (4) premiers mois de 2015, l'indice des prix à la consommation, a enregistré une hausse de 5,4%. Les biens alimentaires ont augmenté de 6,9%, les produits agricoles frais (+10,41%) et les produits alimentaires industriels (3,6%).
Les prix des biens manufacturés ont augmenté de 4,2% et les services près de 3,7%, selon les dernières données de l'Office.
En avril 2015 et par rapport au mois de mars dernier, l'indice des prix à la consommation a baissé de -0,3%, soit une tendance proche de celle observée le même mois de l'année dernière (-0,6% en avril 2014).
Cette baisse qui intervient après des relèvements, quoique légers, observés durant les trois derniers mois avec respectivement (+0,1%,+0,7% et également +0,7%), est le fait, essentiellement, des biens alimentaires qui connaissent un recul de 1,3%.
Les prix des produits agricoles frais se sont distingués par une chute de plus de 3%. En effet, en dehors de la volaille qui connait une hausse de 5,7%, le reste des produits ont connu des baisses. Les plus importantes ont touché les légumes (-6,1%) et la pomme de terre (-13,6%).
Par ailleurs, les prix des produits alimentaires industriels se sont caractérisés par une croissance de 0,5% avec des hausses modérées pour certains produits, notamment les pains et céréales (+0,8%) et le café (+0,3%).
Les prix des produits manufacturés ont légèrement augmenté (+0,2%) et ceux des services ont connu une variation de +1,4%.
Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation ont enregistré, pour le mois d'avril dernier, une baisse de 0,3%, par rapport au mois précédent.
En 2014, le taux d'inflation en Algérie a été estimé à 2,9% contre 3,3% l'année d'avant.
La loi de finances 2015 prévoit un taux d'inflation de 3%.

Impôts : *révision de l'IBS et de la TAP pour les investissements productifs*

L'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) et la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) seront révisés dans le cadre de la loi de finances complémentaires (LFC) de 2015 au profit de l'investissement lié à la production, a annoncé, hier lundi, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Cette révision fiscale entre dans le cadre de "l'encouragement, le soutien et les facilitations en faveur de l'investissement productif créateur de richesses et d'emplois au détriment des activités commerciales", a souligné M. Sellal lors d'une réunion avec les cadres du secteur de l'énergie. Le taux de l'IBS a été unifié à 23% par la loi de finances de 2015, alors qu'il était auparavant de 19% pour les entreprises de production et de 25% pour les sociétés d'importation et de services, rappelle-t-on. Quant au taux actuel de la TAP, il est de 2%.

BAD : *Hadji Babaammi à Abidjan pour l'assemblée annuelle de la Banque*

Le ministre délégué au Budget et à la prospective, M. Hadji Babaammi, s'est rendu lundi à Abidjan (Côte d'Ivoire) pour participer à l'Assemblée annuelle de la Banque africaine de développement (BAD), qui se tient du 25 au 29 mai, a indiqué un communiqué de son département ministériel. Au cours de cette assemblée, il sera procédé, notamment, à l'élection d'un nouveau président pour la BAD qui succédera à Donald Keberuka, président sortant de cette banque régionale. Elu en 2005, M. Keberuka a effectué récemment une visite à Alger dans le but de remercier le gouvernement algérien pour l'avoir soutenu lors de ses élections précédentes et durant l'exercice de ses deux mandats. Les candidats de huit (8) pays sont en lice pour succéder au président sortant (Tunisie, Mali, Nigeria, Tchad, Ethiopie, Cap Vert, Sierra Leone et Zimbabwe). Accompagné d'une délégation du ministère des Finances, M. Babaammi prendra part à la réunion intitulée "dialogue des gouverneurs" où chaque candidat procédera à une présentation du programme qu'il envisage de mettre en œuvre une fois élu.

Poursuite hier des plaidoiries de la défense dans l'affaire Oultache

Procès. La partie de la défense dans l'affaire de dilapidation de deniers publics impliquant 21 prévenus, dont l' ex-chef de l'unité aérienne de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le colonel Chouaib Oultache, a poursuivi sa plaidoirie, lundi, au quatrième jour du procès qui se tient à la deuxième chambre correctionnelle près la Cour de Boumerdes.
Entamées hier dimanche, les plaidoiries de la défense de l'accusé principal Oultache, ainsi que des autres prévenus, dont le Président directeur général de la société Algerian Business Multimedia (ABM), son directeur adjoint, également gendre d'Oultache, et le directeur de l'administration générale à la DGSN, ont repris aux environs de 9h30 mn de la matinée.
Une peine de 10 années de réclusion ferme, assortie d'une amende d'un million Da, a été requise, durant l'audience de dimanche matin, par le représentant du ministère public, contre l'accusé principal Oultache Chouaib, et quatre (4) autres prévenus dans cette affaire, à l'issue de l'audition des témoins.
Le procureur de la République a, aussi, requis des peines de 5 à 8 années de prison ferme, assorties d'amendes entre 500.000 da et un(1) million de da, contre 16 autres accusés dans cette même affaire.
Au total, 25 accusés, dont quatre(4) ont bénéficié au aravant d'un jugement définitif d'acquittement, sont poursuivi, dans cette affaire, pour les chefs d'inculpation de "passation de marchés publics en violation de la législation", "dilapidation de deniers publics", "trafic d'influence", "faux et usage de faux", "implication dans la dilapidation et négligence manifeste ayant mené à déperdition de fonds publics", selon l'acte de renvoi du tribunal.
Les plaidoiries de la défense, qui se sont poursuivies tard dans la soirée de dimanche, se sont toutes accordées sur "l'innocence" de tous les accusés (21) dans cette affaire, dont Oultache, "en l'absence de preuves matérielles les inculpant".
Maître Douane Karim a, notamment, déclaré que les peines prononcées contre les prévenus, avant le pourvoi en cassation, "étaient forfaitaires" et "ne s'appuyaient sur aucune preuve", s'interrogeant sur les "intérêts des membres de la commission technique dans ce marché, objet du procès.
Il a soutenu, de ce fait, que cette affaire est "un dossier de corruption fabriqué de toutes pièces", car il n'a vu aucune commission technique d'aucune entreprise publique, "poursuivi pour de tels chefs d'accusation, ni de cette manière".

Cette poudre est à l'origine de milliers de cas de cancer chez les femmes

Risque. *Trouver de la poudre de bébé est très courant dans toutes les maisons, même si aucun bébé n'y est présent. La plupart des femmes ne jurent que par la poudre à base de talc, affirmant qu'elle rend la peau douce et plus jeune.*
Si c'est votre cas, vous devez absolument arrêter.

La poudre de bébé comme Johnson et Johnson augmente le risque de se retrouver un jour diagnostiquée avec un cancer des ovaires, comme ce fut le cas de 33% des femmes.
Le Dr Daniel Cramer, épidémiologiste, estime qu'au moins 10 000 femmes développent un cancer des ovaires comme conséquence directe de l'utilisation de la poudre de bébé de manière quotidienne.

Les faits choquants

Dès 1982, des études ont montré un lien entre la poudre de bébé et le cancer de l'ovaire chez les femmes. Les résultats ont montré que les femmes utilisant de la poudre à base de talc étaient 300 fois plus susceptibles d'être diagnostiquées avec le cancer.
La recherche a frappé les médias et le grand public via le *New York Times* et a forcé la grande société Johnson et Johnson à révéler la vérité derrière leur produit.

Lisez et suivez les étiquettes

Si vous avez une bouteille de poudre de bébé dans votre maison, lisez l'étiquette et les avertissements (puis jetez la bouteille).
Johnson et Johnson mettent en garde contre le contact de la poudre avec les yeux et contre son inhalation. Rien sur la capacité des particules du talc à rester sur la peau pendant des années et à atteindre les ovaires.
Il n'est pas non plus précisé sur la bouteille que le talc provoque une inflammation et un environnement idéal pour cultiver des cellules cancéreuses.
La société a admis être au courant des dangers de leur poudre pour bébé, comme indiqué dans l'étude de 1982. Et a déclaré avoir décidé de ne pas avertir leurs clients fidèles des effets secondaires de l'utilisation de la poudre.

Ce n'est pas tout

L'utilisation de la poudre de bébé sur votre bébé est probablement plus dangereuse que lorsqu'elle est utilisée sur vous-même. L'American Academy of Pediatrics a mis en garde les parents contre l'utilisation de la poudre de bébé spécifiquement celle qui contient du talc. Ce minéral est facilement incorporé dans l'air et peut être inhalé par les nourrissons, provoquant le tarissement des muqueuses.
Un des effets de ces inhalations est la respiration sifflante chez les bébés. Certains cas signalés de pneumonie chez les nourrissons ont également été liés à l'utilisation de la poudre de bébé, mais vous n'auriez jamais pu trouver cela sur l'étiquette d'avertissement.

Pourquoi cacher les faits?

Comme pour toute grande entreprise, c'était une question d'argent. Achèteriez-vous un produit qui est connu pour causer le cancer? Probablement pas.
Beaucoup de procès récents, cependant, forcent l'entreprise à changer leur étiquette d'avertissement.
Avec inscrit en grand « peut provoquer le cancer » sur un autocollant sur le côté de la boîte, cela signifierait que toutes les poudres de bébé Johnson et Johnson devront être retirées de l'étagère.

Alternatives sécuritaires

Pour les bébés, le meilleur substitut est la gelée de pétrole(la vaseline). Pour les adultes, il est sûr d'utiliser de la poudre pour bébé faite de fécules de mais pour obtenir les mêmes résultats.

Recette pour se débarrasser des cicatrices d'acné de façon définitive

L'acné est une maladie de la peau liée à une hypersécrétion de sébum. Elle se manifeste par l'apparition de boutons disgracieux au niveau du visage, du cou ou du dos.
Ce phénomène qui apparaît généralement à l'adolescence peut durer parfois jusqu'à l'âge adulte.
Cependant, les remèdes ne viennent pas toujours à bout de ces petits boutons qui sont le cauchemar des adolescents. Des traces, voire des cicatrices subsistent et ont un côté dérangeant, voire inesthétique.
Nous vous proposons une recette simple et naturelle qui vous permettra de vous débarrasser de ces cicatrices:

Ingrédients :

• 4 cuillères à soupe de miel.
• 4 cuillères à soupe de jus de citron.
• 1 blanc d'œuf.
• 3 cuillères à café de yaourt.

Le jus de citron : puissant désinfectant riche en acide citrique, détruit les cellules bactériennes. Le citron est également un agent de blanchiment efficace, il éclaircit la peau et resserre les pores.

Le miel : pour hydrater et soigner la peau. Il possède également des propriétés antibactériennes qui réduisent les inflammations, tonifie et nourrit la peau en profondeur.

Le yaourt : pour ses vertus nourrissantes. Il est souvent utilisé comme masque de beauté ou comme crème de nuit pour hydrater et adoucir la peau. Le yaourt atténue également les tâches de soleil.

Le blanc d'œuf : pour resserrer les pores, tonifier la peau et absorber les excès de sébum. Il est aussi utilisé contre les cernes pour son effet antifatigue.

Préparation :

Dans un bol, mélangez tous les ingrédients. Utilisez cette recette uniquement une fois par semaine et seulement le soir. Appliquez le mélange sur les cicatrices et laissez reposer entre 15 à 30 minutes.
Dans quelques semaines, les petites cicatrices vont commencer à disparaître, les plus profondes prendront un peu plus de temps.

Bébé : *les premères dents apparaissent*

Pour apparaître, les premières dents d'un bébé, appelées « dents de lait », doivent percer la muqueuse de la gencive. C'est pourquoi la poussée de ces dents s'accompagne de douleurs qui peuvent aller jusqu'à rendre l'alimentation difficile.
C'est un événement pour les parents, mais c'est surtout un moment désagréable pour bébé ! Pleurs, fièvre et diarrhée sont des symptômes courants de la sortie des dents de lait.
Rassurez-vous, des solutions pour limiter la gêne existent.

Une poussée douloureuse

La première dent de lait, une incisive, arrive généralement entre le 6ème et le 8ème mois.
A un an, l'enfant est en principe doté de ses huit incisives.
Quatre molaires se mettent alors à pousser, puis quatre canines.
Enfin, aux alentours de l'âge de 2 ans, les quatre dernières molaires viennent compléter la dentition.
A noter : il n'y a aucune inquiétude à avoir si votre bout'chou est en retard ou en avance sur ce calendrier.
Le rythme d'apparition des dents diffère selon les bébés et cela n'a rien à voir avec le développement de votre petit.
Il est très facile de se rendre compte que bébé est en train de « faire ses dents ».
Il est nerveux, pleure, bave et a les gencives gonflées. Il peut aussi avoir une légère fièvre, un petit rhume, un peu de diarrhée et un érythème fessier.
Si la douleur est vraiment intense, il est possible aussi qu'il refuse de manger.

Comment le soulager ?

Le plus simple, pour calmer la douleur, est de lui masser les gencives avec un produit pour premières dents, facile à trouver dans le commerce.
Vous pouvez également lui acheter un anneau de dentition réfrigérant, permettant une atténuation de la douleur par le froid.
Il existe aussi des traitements homéopathiques que vous pourrez obtenir en vous adressant à votre médecin.

Grine omet *Tighremt* dans son propos sur l'édition en Tamazight

Déclaration. *Le ministère de la Communication œuvre pour la promotion et la vulgarisation de la langue amazighe sur le territoire national, selon les déclarations du ministre de tutelle, Hamid Grine, qui était hier en visite à la capitale du Djurdjura. En marge de cette visite, il dira que «le tamazight est une composante essentielle de l'identité algérienne. Actuellement 28 radios locales diffusent des programme en tamazight» avant de déplorer le manque d'implication des titres privés en matière de promotion de la langue amazighe. «Il y a environ 360 titres de presse écrite privée en Algérie, mais aucun en langue amazighe» dira-t-il.*

Mais au risque de démentir le ministre, une précision de taille s'impose : le quotidien La Cité œuvre à sa manière et modestement, avec le peu de moyens dont il dispose, à promouvoir la langue amazighe et ce en faisant paraître 3 fois par semaine dans ses éditions quotidiennes des pages en tamazight. En outre, et c'est une première en Algérie, une fois par mois un supplément de 16 pages, sans publicité, est édité, sur fonds propre, faute d'agrément pour l'édition d'une publication à part.

Revenant à la radio locale de Tizi Ouzou, inaugurée le 1er novembre 2011, et qui compte 39 fonctionnaires, entre journalistes et techniciens, le ministre de la Communication annoncera en direct sur les ondes de cette radio qu'elle couvrira à partir de la fin 2016 l'ensemble du territoire de la wilaya.

Par ailleurs, Grine notera la professionnalisation du métier de journaliste en Algérie en faisant remarquer que 2 700 journalistes sont en possession d'une carte professionnelle délivrée par le ministère de la Communication. «Il y a moins d'insultes et de diffamation dans la presse algérienne mais il faut poursuivre l'effort de formation pour venir définitivement au bout des manquements aux règles de professionnalisme», dira-t-il encore. Toutefois l'orateur est revenu sur la situation socioprofessionnelle précaire des journalistes auxquels il demandera, à l'occasion, de militer pour sauvegarder leurs droits. « Les journalistes ne doivent pas se taire devant une quelconque injustice et doivent être les premiers à défendre leur propres droits», dira-t-il en citant l'exemple d'une journaliste de Constantine qui touchait un salaire mensuel de 6 000 DA pendant 15 ans et qui a fait appel au ministre de la Communication. Notons que lors de sa visite, le ministre de la Communication a visité les locaux de la radio de Tizi Ouzou avant de se rendre sur le chantier de la future maison de la presse dont les travaux de réalisation sont à 85%. Ce projet longtemps caressé par les journalistes et les correspondants sera livré au début du mois de juillet prochain, et sera officiellement inauguré le 22 octobre prochain à l'occasion de la Journée nationale de la presse, selon les déclarations du wali Abdelkader Bouazghi. M. Grine n'a pas manqué de souligner que la maison de la presse de Tizi Ouzou sera l'une des meilleures à l'échelle nationale en matière d'architecture et d'aménagement et à laquelle une enveloppe financière de 90 millions de dinars a été dégagée, sera réalisée en deux étages et comptera 40 locaux et une grande salle de réunion.

Dahbia B.

Une tentative de corruption d'élus FFS dénoncée hier à Béjaïa

Suite de la page une

«Faux !» dira Yahia Baloul du Forum socialiste qui assimile ces accusations comme étant une « diversion » pour éluder l'ordre du jour, à savoir la désignation de nouveaux vice-présidents comme cela a été décidé dans l'ordre du jour. «Si notre élu a lancé cette accusation faisant état d'une tentative de corruption dans les rangs de nos élus au sein de l'assemblée de wilaya cela voudra dire qu'il en a les preuves de qu'il avance», commente ce responsable de la direction nationale du parti d'Aït Ahmed que nous avons joint au téléphone. L'autre sujet abordé par l'assemblée sur fond d'une terrible polémique qui soit-dit en passant dure depuis décembre, c'est le cas de Melle Nisas appelée à remplacer en tant que suppléante une élue FFS installée à l'étranger. « Comment se fait-il que Melle Nisas ait pu avoir une carte d'élue sans passer par une délibération comme le stipule le règlement en vigueur », s'insurgent les élus du FFS connaissant très bien l'enjeu de cette élue certes du FFS mais qui a rejoint le Forum socialiste, tous démissionnaires du FFS, pour faire bloc avec le RCD et le FLN, en récoltant une nouvelle majorité de vingt-quatre élus sur les quarante-trois qui composent cette assemblée de wilaya qui hier en plein session a été chahutée par des jeunes aux cris « Libérez Béjaïa », faisant allusion aux appels des associations et autres animateurs de la « société civile » qui condamnent la blocage de l'APW depuis décembre dernier. La désignation des trois vice-présidents n'a pas eu lieu hier comme prévue, malgré l'insistance du directeur des libertés du ministère de l'Intérieur en visite, il y a de cela plus d'un mois à Béjaïa, encore moins un quelconque remaniement au sein des commissions, comme l'avait espéré la nouvelle majorité composée du FLN, RCD et du FS, bloc anti- FFS. Ce qui augure d'un autre blocage, parti pour vraiment durer. Dans tous les cas, ce qui est à retenir dans cette session, c'est cette accusation lancée par Karim Natouri, élu du FFS qui, ouvertement, affirme être en possession d'enregistrements envoyés au ministère de l'Intérieur impliquant le wali dans une tentative « de débaucher » ses camarades du même parti pour des sièges et surtout pour… des privilèges comme des appartements ! Un discours tenu au su et au vu de tous !

Bbker A

Prise en charge de 38 318 familles démunies le mois de ramadan à Tizi Ouzou

Solidarité. Pas moins de 38 318 familles nécessiteuses seront prises en charge au niveau des différentes localités de la wilaya de Tizi Ouzou dans le cadre du programme de solidarité durant le mois de Ramadhan, avons-nous appris auprès de la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DAAS) de la wilaya de Tizi Ouzou. Notons que le nombre des familles défavorisées est en nette progression ces dernières années au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou selon les chiffres communiqués par la même direction. En effet, au cours de la même période de l'année dernière, 24 312 familles ont été recensées par les mêmes services, pour passer à 38 318 familles nécessiteuses avec une augmentation de 14 006 familles. Soulignons que la DAAS s'appuie sur plusieurs critères pour classer les familles défavorisées, parmi lesquels nous citerons les chargés de familles non-assurés sociaux et émargeant au filet social, les bénéficiaires de l'Allocation forfaitaire de solidarité (AFS), du Dispositif d'activité d'insertion sociale (DAIS), les handicapés à 100%, les victimes de LA tragédie nationale et ceux en instance d'insertion aux dispositifs de solidarité sociale.

Par ailleurs, il est utile de souligner qu'une enveloppe financière de plus de 180 millions de dinars sera allouée à cette action de solidarité au cours du mois sacré où pas moins de 3 710 couffins de Ramadan, d'une valeur de 4000 DA le couffin, seront distribués au niveau de 35 communes de la wilaya. Cette distribution se fera trois jours avant le début du mois sacré. Egalement, plusieurs restaurants «rahma» ouvriront leurs portes pour garantir un repas chaud aux démunis et aux passagers au moment de la rupture du jeûne.

Notons que cette enveloppe financière est un montage financier impliquant les contributions de la wilaya avec 80 millions DA, l'apport du ministère de la Solidarité et de la Famille avec 16 millions DA, l'apport des communes avec de 80 millions DA, ajoutée à cela la contribution des bienfaiteurs estimée à 8 millions DA. Une commission de wilaya chargée du suivi de l'opération de solidarité Ramadan a d'ailleurs été installée le 6 mai dernier afin de superviser cette opération et garantir une distribution équitable des couffins de Ramadan. D'autres commissions locales, au sein desquelles siègent les représentants des comités de villages, le Croissant-Rouge, les Scouts, les représentants des associations à caractère social et humanitaire, chargées de la distribution des couffins de Ramadan ont d'ailleurs été installées dans le même objectif.

Dahbia B.

Mots Fléchés Géants N° 626

Sadi Djouder

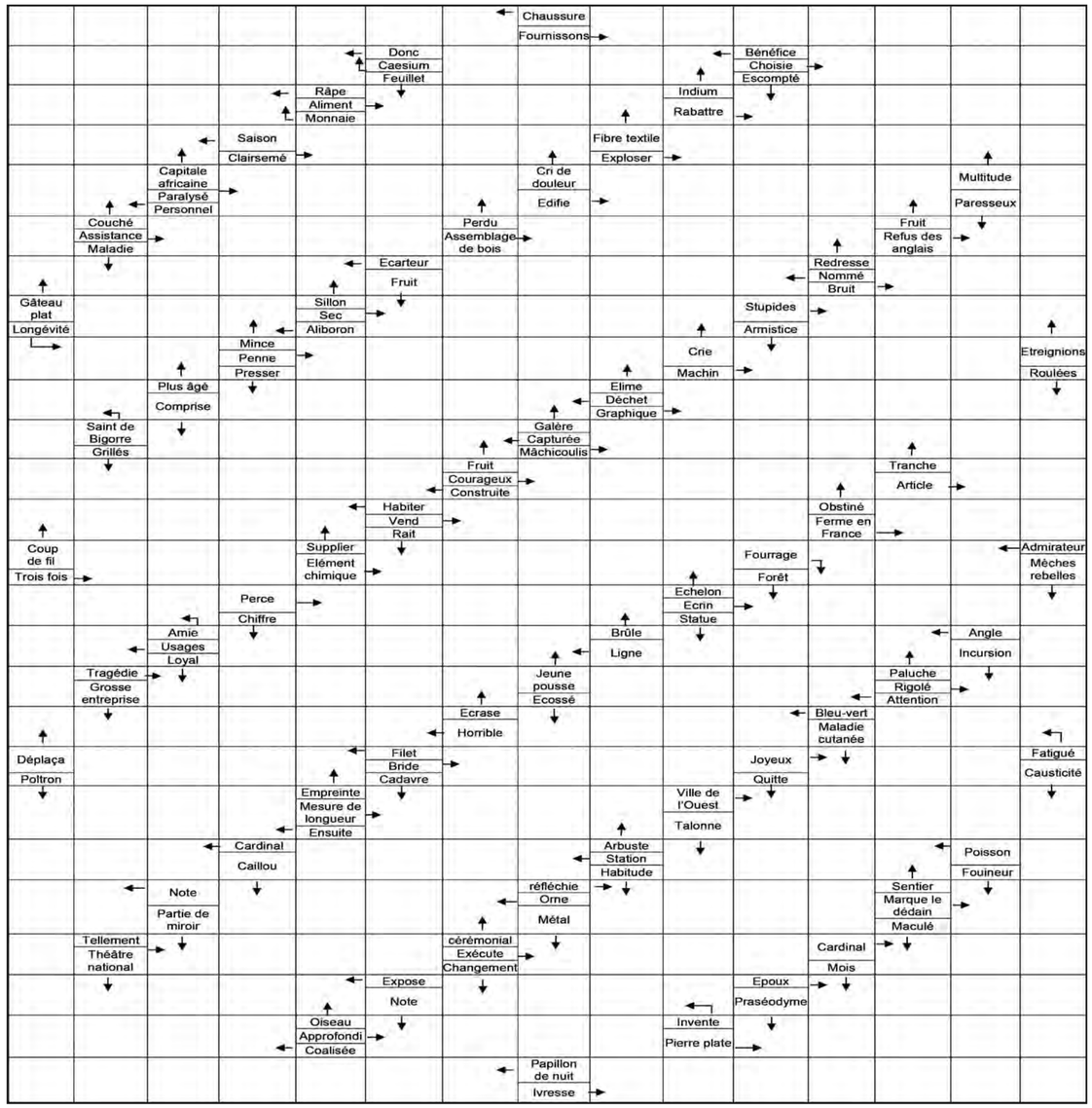

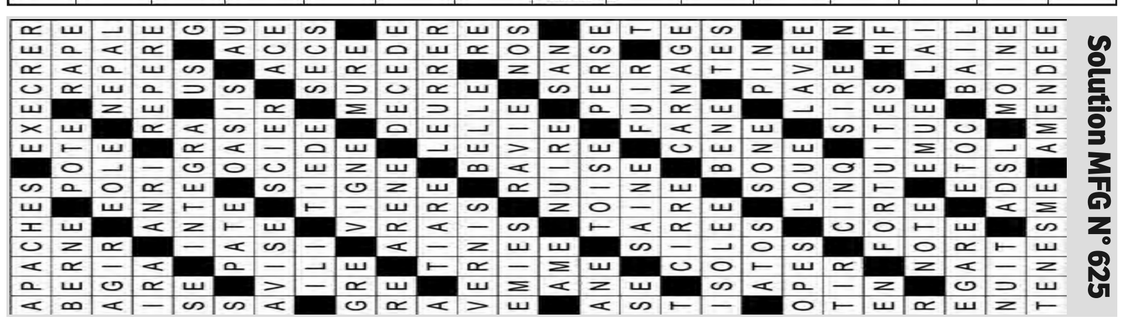

Solution MFG N° 625

Oran : *concertation sur la bonification des crédits aux activités liées à la pêche*

Une concertation sur la bonification des crédits aux activités liées à la pêche a été à l'ordre du jour d'une réunion ayant regroupé, lundi à Oran, les patrons-pêche de sardiniers et les responsables de la direction du secteur.
Cette réunion, la première d'une série de rencontres auxquelles seront conviés les propriétaires de chalutiers et de petits métiers, a constitué une occasion pour discuter des conditions et modalités d'application des mesures de bonification des taux d'intérêt et d'assurance contenues dans l'article 90 de la Loi des finances 2014, conformément aux instructions du ministère de la Pêche et des ressources halieutiques.
Les intérêts des crédits bancaires contractés par les professionnels de la pêche seront pris en charge par le ministère de tutelle. Les armateurs de sardiniers, chalutiers et petits métiers ne rembourseront que les sommes acquises, a expliqué le directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya d'Oran.
Les intérêts de ces crédits seront pris en charge par le Fonds national de la pêche et de l'aquaculture (FNDPA), a ajouté Mohamed Bengrina, soulignant que ces crédits serviront également aux professionnels du secteur dans le cadre de la campagne de pêche du poisson pélagique dont la sardine, actuellement en cours et qui devra s'étaler jusqu'à la fin octobre 2015.
Hormis les crédits bancaires pour la réparation des navires ou l'acquisition de matériel, d'autres peuvent être octroyés pour régler les frais d'assurance des navires, dans le cadre d'une convention avec la Société algérienne des assurances SAA, a encore indiqué le même responsable.

L'Uraer pour booster le développement à Ghardaïa

Outil. *L'Unité de recherche appliquée en énergies renouvelables (URAER) de Ghardaïa dispose d'importants atouts lui conférant un rôle de plateforme internationale d'expérimentation et de nœud de communication et d'échange en matière d'énergies renouvelables.*

Créée comme première Unité de Recherche dans le sud algérien en novembre 2002 et affiliée au centre de recherches appliquées en énergies renouvelables (CDER), selon ses statuts, l'URAER, qui compte plus de 83 chercheurs et 75 agents de soutien, veille à la maîtrise et au développement de nouvelles technologies et s'attelle à l'innovation, à la recherche et à la formation dans le domaine des énergies renouvelables appliquées aux différents domaines socioéconomiques, a indiqué son directeur, Djelloul Djaâfar, dans une déclaration à l'APS.
Située dans la "Zone des sciences", dans la périphérie de Ghardaïa, près du campus universitaire, cette Unité de recherche en énergies propres, devra constituer la clé de réussite d'une politique énergétique indissociable du développement durable qui vise à satisfaire les besoins croissants du pays en matière d'énergie, a-t-il estimé.
La recherche et la formation de cadres performants sont les éléments qui conditionnent la réussite de cette Unité pour concrétiser la stratégie énergétique ambitieuse du pays, basée sur les énergies renouvelables, a souligné le directeur de l'unité.
Dans ce sens, 22 projets de recherche dans le domaine de la réalisation de mini centrales solaires et l'application des énergies renouvelables en milieu aride et semi-aride sont lancés entre 2014 et 2016 par les 83 chercheurs de l'URAER de Ghardaïa. Selon M. Djelloul Djaâfar, cet espace de recherche scientifique s'est engagé à travailler pour répondre aux grands enjeux économiques et sociétaux et à servir les membres de la société à retrouver une autonomie dans leur vie quotidienne, en mettant en place, avec eux, des solutions de production d'énergie non connectées au réseau électrique, à partir d'énergies propres et renouvelable (solaire et éolienne).
Il s'agit, a-t-il ajouté, d'assurer une efficacité énergétique accrue par des technologies propres et de développer des alternatives aux technologies fondées sur l'usage des énergies fossiles non renouvelable. L'URAER s'applique à développer une technologie des mini centrales solaires puissantes, photovoltaïques ou thermodynamiques, ainsi qu'à maîtriser les systèmes de générateurs photovoltaïques (modélisation, caractérisation et autres), a-t-il assuré tout en souhaitant aboutir à une autonomie de chaque citoyen en matière d'énergie, avec "un kit solaire pour chaque maison en Algérie".
L'Algérie dispose d'atouts indéniables en termes d'ensoleillement, un potentiel énergétique éolien, de biomasse et hydraulique, a-t-il fait savoir, précisant que les pouvoirs publics ont toujours exprimé une volonté de réduire la dépendance du pays aux énergies fossiles et de développer des énergies propres et renouvelables afin de contribuer à l'effort international de lutte contre les changements climatiques.
Conscient du rôle de la recherche et du développement technologique, l'URAER déploie des efforts considérables pour impliquer d'autres partenaires, tels que les entreprises et les différentes composantes de la société, dans la recherche afin de promouvoir des énergies renouvelables et propres, dans le respect des engagements du protocole de Kyoto signé par l'Algérie.

Accompagnement énergétique pour impulser le développement local à Adrar

Pari. L'accompagnement énergétique des programmes de développement local constitue le challenge que compte gagner l'unité de développement et de la recherche des énergies renouvelables en milieu saharien, basée à Adrar, a-t-on appris des responsables ce cette institution scientifique.
La wilaya d'Adrar jouit d'une situation géographique particulière, faisant d'elle un pôle dans le domaine des énergies renouvelables, notamment les énergies solaire, éolienne et fossile, et lui donnant le cachet de wilaya pionnière qui s'est lancé ce défi énergétique, ami de l'environnement, et cela depuis les années 80 du siècle dernier, a indiqué le directeur de l'unité, Pr Messaoud Hamouda. Stations de Mellouka et Matrouyene, début d'exploitation du solaire. Les deux stations d'énergie solaire, réalisées durant les années 80 avec une coopération étrangère à Ksar Mellouka (commune de Timi) et ksar Matrouyène (commune de Timegtène), ont constitué les "premiers pas" de la wilaya dans le domaine du développement des énergies renouvelables. La station de Mellouka est considérée comme la première station d'exploitation de l'énergie solaire réalisée en Algérie, aux côtés d'autres projets développés, durant la même période, en collaboration avec l'unité au niveau de Bordj Badji-Mokhtar et également dans d'autres wilayas, à l'instar d'Oran, Saida et Béni-Ounif (Bechar), en sus de la réalisation de plusieurs équipements dont des chauffe-eau installés dans des établissements scolaires. Quelque 80 chercheurs continuent à £uvrer au niveau de cette unité pour améliorer les compétences dans le domaine des énergies renouvelables et accompagner la stratégie nationale dans le domaine des énergies, notamment après sa restructuration et son rattachement au centre de développement des énergies renouvelables ûCDER- (Alger). Les activités de l'unité sont exclusivement consacrées à la recherche, dans le but d'élargir et concrétiser l'accompagnement technique des énergies renouvelables et de développer des prototypes et proposer des solutions scientifiques efficaces dans ce cadre, ce qui permis à l'unité de réal ser de nombreuses recherches de haut niveau, en sus d'être un cade de travail pour de nombreux étudiants et chercheurs de diverses universités du pays, qui viennent accomplir leur stage pratique et préparer leurs mémoires et thèses, au vu des moyens et équipements dont elle dispose. Prototypes pour diverses utilisations des énergies renouvelables. L'unité a, selon le même responsable, réussi a réaliser plusieurs prototypes d'équipements, visant à mettre en avant les perspectives d'utilisation des énergies renouvelables, que ce soit dans le domaine des utilisations domestiques ou dans les activités économiques, fruits de différents laboratoires des sections scientifiques de l'unité, à l'instar de la section de recherche dans les transferts électro-photonique, la section de recherche des transferts thermiques, le refroidissement et l'utilisation électronique, le séchage et le chauffage, au côté de la réalisation du prototype d'une voiture de 4 places roulant à l'énergie solaire, et la réalisation d'un générateur électrique. Cette importance des énergies renouvelables a fait de la wilaya d'Adrar l'une des régions les plus "chanceuses", en bénéficiant de plusieurs projets de réalisation de stations d'énergie solaire, a déclaré le Pr Hamouda.

Djelfa : *El Habiri supervise un exercice d'intervention dans un séisme simulé*

L'exercice s'est déroulé en présence d'experts étrangers ainsi que de représentants des Nations unies et de l'Organisation internationale de la Protection civile.
Le colonel El Habiri a, à cette occasion, observé à partir d'un hélicoptère, l'endroit du séisme virtuel de magnitude 6,8 sur l'échelle de Richter dont l'épicentre se situe au sud de la wilaya de Médéa (les régions de Boughzoul et Chahbounia) et au nord de la wilaya de Djelfa (les régions de Aïn Oussera et Sidi Laâdjal), jaugeant le degré de préparation et de coordination des équipes d'intervention de la Protection civile. Il s'est, par la suite, rendu au centre de commandement principal de la Protection civile (situé à proximité de la commune de Boughzoul) où il s'est enquis du déroulement du travail au centre des opérations, doté de cellules d'écoute, dont celles de cartographie, de la santé, des équipements et des moyens d'intervention et de communication basés sur les techniques les plus modernes à l'instar de la visioconférence. 6000 éléments d'intervention de la Protection civile issus de 44 wilayas dont des éléments relevant de l'unité nationale d'entrainement et d'intervention prennent part à cet exercice national intitulé "SEISMEX 2015", selon le chargé de communication de cette institution, le lieutenant Bernaoui Nassim, qui a fait état de la présence d'experts étrangers ainsi que de représentants des Nations unies et de l'Organisation internationale de la protection civile pour l'évaluation de l'exercice.

Programme Télé

TELEVISION

07:00 Programme enfants
08:00 Programme musical
10:00 Télé-achat
10:30 Ebehri Tili
12:30 Journal
13:00 Reportage
14:00 Gar yidelli d wessa
15:00 Télé-achat
15:45 Programme musical
16:30 Documentaire
17:30 Programme enfants
18:00 Journal d'information en français
18:15 Urar S Ussiwel
19:30 Journal
20:00 Itij N Tmurt
21:00 Sport B Addal +
22:00 Ebehri Tili
23:00 Programme musical

RMC DÉCOUVERTE HD24

06:00 Bourdin direct
08:35 Les dossiers de Karl Zero
10:40 Les mystères de l'univers
12:20 Top Gear USA
13:10 Storage wars : adjugé, vendu
15:10 Enchères à tout prix
15:40 Enchères à l'aveugle
17:30 Wheeler Dealers - Occasions à saisir
20:45 VU DU CIEL
22:15 Vu du ciel, ça continue
22:35 SOCIÉTÉS SECRÈTES
23:25 Inside Zone 51

Chérie 25

06:00 Téléachat
09:00 Sans tabou la quotidienne
12:05 New York 911
13:40 Commissaire Cordier
15:20 Les Cordier, juge et flic
19:00 J'ai dit oui à la robe
20:50 DU VENIN DANS LES VEINES
22:45 SAUVEUR GIORDANO
00:35 J'ai dit oui à la robe

TF1

06:25 TFou
08:30 Téléshopping
09:25 Au nom de la vérité
10:25 Petits secrets entre voisins
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Le journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Histoire d'un rêve
13:55 Les feux de l'amour
15:10 Jalousie maladive
17:00 L'addition, s'il vous plaît
18:00 Bienvenue au camping
19:00 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 My Million
20:40 Nos chers voisins
20:45 C'est Canteloup
20:55 FOREVER
23:25 Euro Millions
23:30 Blacklist
02:00 Les experts : Miami
03:00 Affaires non classées
03:55 Affaires non classées
04:50 Musiques
05:30 Petits secrets entre voisins

france 2

06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère...
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Journal de 13 h
13:50 Météo
14:05 Toute une histoire
14:55 Les Internationaux de France de Roland-Garros 2015
18:50 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents mode d'emploi
20:45 Alcaline, l'instant, Météo
20:55 JE PRÉFÈRE QU'ON RESTE AMIS
22:45 "JE PRÉFÈRE QU'ON RESTE AMIS", LES COULISSES D'UN SUCCÈS
23:10 Infrarouge
01:20 Dans quelle éta-gère...
01:25 Secrets d'histoire
03:05 Tout une histoire
03:50 Los Angeles insolite
04:40 S.O.S. animaux
05:00 Infrarouge
05:50 Dans quelle éta-gère...
05:55 Les Z'Amours

france 3

06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:50 Dans votre région
10:45 Consomag
10:50 Midi en France
12:00 Le 12/13
12:55 Météo à la carte
13:50 Un cas pour deux
14:55 Questions au gouvernement
16:10 Des chiffres et des lettres
16:50 Harry
17:25 Un livre un jour
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
19:00 Le 19/20
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Le journal de Roland Garros
20:15 Météo régionale
20:20 Plus belle la vie
20:50 PIERRE BROSSOLETTE
22:30 Grand Soir 3
23:10 LE DIVAN DE MARC-OLIVIER FOGIEL
00:25 Votre télé et vous
00:55 Couleurs Outre-mers
01:20 Espace francophone
01:50 Midi en France
02:45 Plus belle la vie
03:10 Un livre un jour
03:15 Parlement Hebdo
04:00 Nous nous sommes tant aimés
04:25 Les Matinales
04:55 Questions pour un champion
05:35 Plus belle la vie

CANAL+

06:50 Zapping
06:55 Le before
07:18 Météo
07:20 Le petit journal
07:50 Les guignols de l'info
07:58 Météo
08:00 Zapsport
08:05 Burning love
08:30 Ida
09:50 Faites tourner 3
10:50 Deux jours, une nuit
12:25 La nouvelle édition
14:05 Vikings
15:35 Les Guignols, l'intégrale
16:20 Rencontres de cinéma
16:40 Chasse à l'homme
18:15 Le before
18:45 Le JT
19:05 Le grand journal
20:30 Le petit journal
20:55 MAPS TO THE STARS
22:50 JOE
00:45 Jimmy's Hall
02:30 Surprises
02:35 Le journal des jeux vidéo
03:05 Basket : Championnat de France Pro A
04:35 La data room
05:30 Opium

arte

06:45 Vox Pop
07:15 Yourope
07:40 Jurassic Fight club
08:25 X:enius
08:55 Libye, l'impossible Etat-Nation ?
09:50 La vengeance des arméniens
10:45 Cuisine royale
11:10 Escapade gourmande
11:40 Chevaux de prestige
12:25 360°-Géo
13:20 Arte Journal
13:35 L'esclave libre
15:45 Les ambassadeurs de Tanna - 1
16:30 Les soldats nus de l'empereur Han
17:20 X:enius
17:45 Entre terre et ciel
18:15 Au fil de l'eau
19:00 Les parcs nationaux américains
19:45 Arte Journal
20:05 28 minutes
20:05 Arte Journal
20:45 Tout est vrai (ou presque)
20:50 CHEIKH ZAYED UNE LÉGENDE ARABE
22:25 Entretien
22:35 DÉCHIFFRAGE
23:50 Cuba, Batista et la mafia
00:45 Un viol
02:10 Les acacias
03:35 Yourope
05:15 Igor Levit interprète Haydn et Chostakovitch

M6

06:00 M6 Music
07:05 Les blagues de Toto
07:20 La maison de Mickey
07:45 Princesse Sofia
08:10 Sammy & Co
08:20 Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:50 M6 Boutique
10:00 Une nouvelle donne
11:45 Devious maids
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:45 Des bleus au cœur
15:45 Liaison obsessionnelle
17:40 Les Reines du shopping
18:50 En famille
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:55 THE ISLAND : SEULS AU MONDE
23:00 THE ISLAND, LES SECRETS DE L'ÎLE
00:50 Ringer

5

06:38 L'emploi par le net
06:45 Zouzous
08:53 Consomag
09:00 Les maternelles
10:15 Terre des mondes
10:50 Faune d'Europe
11:45 La quotidienne
13:00 Orphelins de la nature
13:40 Le magazine de la santé
14:35 Allô docteurs
15:10 Martin autour du monde
15:40 Le Colisée, chef-d'oeuvre de l'empire romain
16:30 Les 100 lieux qu'il faut voir
17:30 C à dire ?!
17:45 C dans l'air
19:00 C à vous
20:00 C à vous la suite
20:15 Entrée libre
20:40 SE SOIGNER AUTREMENT
22:15 C DANS L'AIR
23:25 Entrée libre
23:45 Des pâtes, des pâtes, oui mais à quel prix ?
00:35 Brunet / Coppens
01:25 Entre terre et ciel
02:15 Terre des mondes
03:05 La nuit France 5
05:30 C dans l'air

4

07:05 Ninjago
08:00 Tortues Ninja
08:55 Ultimate Spiderman
09:35 Avengers rassemblement
10:45 Il était une fois l'homme
11:45 Tempo express
12:15 Les Zouzous
13:30 Consomag
13:35 Une saison au zoo 2
15:10 Un gars, une fille
15:45 Shaun le mouton
15:55 La famille de la jungle
16:45 Slugterra
17:30 Dr. Pantastique
17:50 Lapins crétins : l'invasion
18:45 Une saison au zoo 3 OU Roland Garros
20:30 Monte le son, la quotidienne OU Roland Garros
20:35 Le point quotidien OU Roland Garros
20:50 PERMIS DE CONDUIRE
01:30 Le point quotidien
01:45 Bons plans
01:50 Monte le son, le live - Printemps de Bourges 2013
05:00 Un gars, une fille
05:45 Chaplin
05:55 Code Lyokô

8

06:45 Gym direct
08:50 Touche pas à mon poste !
10:45 Le grand 8
12:00 How I met your mother
13:30 Inspecteur Barnaby
18:45 Touche pas à mon poste !
20:45 D8 le JT
20:50 LA TÉLÉ DES INCONNUS

W9

06:00 Wake up
08:40 W9 hits
10:05 @ vos clips
11:30 W9 hits
12:20 Météo
12:25 Talent tout neuf
12:30 Ma famille d'abord
16:40 Un dîner presque parfait
18:50 Las Vegas academy
20:05 Les Simpson
20:35 Soda
20:50 MIAMI VICE, DEUX FLICS À MIAMI
23:10 CROCODILE DUNDEE II

TMC

06:45 TV Achat
08:45 Alerte Cobra
09:40 Le combat d'une femme
11:25 Alerte Cobra
13:15 TMC Infos
13:20 TMC Météo
13:30 New York police judiciaire
16:55 Monk
19:35 Alerte Cobra
20:40 TMC Météo
20:50 90' ENQUÊTES

NT1

09:00 Le destin de Lisa
10:20 Les enquêtes impossibles
13:35 Séduction criminelle
15:10 Ghost whisperer
17:00 Grey's anatomy
19:40 Les mystères de l'amour
20:40 NT1 infos
20:45 Météo
20:50 SUPER NANNY
00:15 Obèses : perte de poids extrême

gulli

6:20 Thomas et ses amis
06:40 Devine quoi
07:00 Mia
07:35 Les Bisounours
08:25 Gawayn
08:50 Monster buster club : chasseurs d'extraterrestres
09:40 Spiez - Nouvelle génération
11:00 Wazup
11:05 In ze boîte
11:35 Ruben et les p'tites toques
11:45 Voici Timmy
12:10 Robocar poli, à la rescousse de Vroum ville
12:40 Sécurité routière avec poli
12:45 Les aventures de Chuck et ses amis
13:10 Zig et Sharko
13:50 Parents un jeu d'enfant
14:00 Objectif parents cool
14:54 G ciné
15:00 Team Galaxy : le collège de l'espace
15:45 Mes tubes en signes
16:00 Wazup
16:05 Les chroniques de Matt Hatter
16:35 Grojband
17:30 Monstres contre aliens
18:40 Festin de requin 2
20:05 Ruben et les p'tites toques
20:10 Les Parent
20:35 Wazup
20:40 Arthur à New-York
20:45 MISSION IMPOSSIBLE
00:25 Spiez - Nouvelle génération

REPUBLIQUE ALGERTENNE DEMOCRATIOUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M`SILA
DAIRA DE MAGRA
COMMUNE DE BELAIBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Le président de l'assemblée populaire communal de Belaiba lance un avis d'appel d'offres National restreinte pour la réalisation du projet suivant:

- AMENAGEMENT URBAIN BOULEVARD PRINCIPAL (PCD 2015)

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges. auprès du : Secrétariat du bureau des marchés publics de la commune de Belaiba Contre le paiement d'un montant de 2.000.00DA.

Les offres doivent êtres accompagnée des pièces réglementaires exigées conformément à l'article **05** du cahier des charges de ce projet.

-l'offre technique et financière doit être inséré dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant la référence de l'appel d'offre ainsi que la mention " technique" ou " financière" selon le cas . les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention " à ne pas ouvrir" appel d'offre national restreinte –l'objet de l'appel "

-Les offres doivent être adressées à :

MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE BELAIBA

-La date de préparation des offres et fixé à **15** jours à partir de la première parution dans les quotidiens nationaux.

-La date de dépôt des offres et fixée au dernier jour de la période de préparation des offres à partir de 9.00h jusqu'à 13.30

-l'ouverture des plis se fera en séance publique à 14.00h au même jour de la date de dépôt des offres

- cet avis tient lieu de convocation aux soumissionnaires pour assister à la réunion de la commission d'ouverture des plis au siège de la commune de Belaiba.

- Les soumissionnaires resteront engages par leur offres pendant une durée de 120 jours à compter la date Limite de dépôt des offres .

La Cité 26/05/2015 — ANEP 327 241

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
WILAYA DE BLIDA

ADRESSE : 06, Rue Ahmed Zabana-Blida
N°d'identification fiscale : 408 015 00000 909 4
Intitulé de l'opération : PCCE TRANCHE 2010: Entretien des axes autoroutiers

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 31 /2015

La direction des travaux publics de la wilaya de Blida lance un avis d'appel d'offres national restreint pour les travaux :

Réparation de la signalisation autoroutière
2/ Fourniture de la signalisation verticale sur L'AEO
***fourniture et pose de 04 portiques de limites de wilaya (la limite avec Ain Defla, 02 limites avec Alger, et la limite avec Boumerdes)(modèle SBA)**
*** Fourniture et pose de 04 portiques pour les panneaux de pré-signalisation**
*** Fourniture et pose de 04 portiques pour les panneaux de confirmation**
*** Fourniture et pose de 04 portiques pour les panneaux sur les bretelles de la 2ème rocade**
*** Fourniture et pose de 04 panneaux de portique**
*** Fourniture et pose de 08 panneaux de portique sur les bretelles de la 2ème rocade**
*** Fourniture et pose de 40 000 unités de cataphotes**
*** Fourniture et pose de 30 000 unités de plots rétro-réfléchissant**
***fourniture e pose de 400 panneaux de signalisation (type A,B,C et F)**

Restreint aux entreprises classées à la catégorie (IV) quatre et plus activité **principale travaux publics** et avoir réalisé au moins (01) un projet de même nature sur CW ou RN

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers de charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Blida **,06 rue Ahmed Zabana – Blida**

Les offres seront déposées à la direction des travaux publics, **une offre distincte (offre technique + offre financière) dans une enveloppe extérieur fermée et anonyme**

L'offre technique :

1) Instruction aux soumissionnaires dûment signée, paraphée et datée.
2) Déclaration à souscrire dûment remplie, signée et datée.
3) Déclaration de probité dûment remplie, signée et datée.
4) Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S), paraphé, signé
5) Certificat de qualification et classification professionnelles activité principale en Travaux Publics exigée, catégorie 04 quatre ou plus,
6) extrait de rôle en cours de validité
7) Dossier fiscal et parafiscal (, certificats CNAS, CASNOS, CACOBATH (original) en cours de validité la date de dépôt de l'offre
8) N°d'identification fiscale. et N.I.S
9) Statut de l'entreprise (pour les soumissionnaires concernés),
10) Casier judiciaire (original) du signataire de la soumission en cours de validité pour les soumissionnaires nationaux
11) Registre de commerce (nouvelle immatriculation), visée par CNRC
12) Délai et planning prévisionnel des travaux.
13) Attestations de bonne exécution pour des travaux réalisés doivent êtres de même nature délivrées par le maitre de l'ouvrage, durant les 05 dernières années
14) Récépissé de dépôts des comptes sociaux de 2014 auprès du CNRC pour les soumissionnaires personnes morales.
15) Liste des moyens humains dûment visée par les services de caisse de sécurité sociale, et les diplômes.
16) Liste des moyens matériels à déployer au projet avec justificatifs de propriété.

L'offre financière :

17) Lettre de soumission dûment remplie, signé et datée.
18) Cadre du Bordereau des prix unitaires et du détail quantitatif – estimatif dûment remplis et signés

Les offres techniques et financières devront être distinctes et contenues dans des plis séparés avec indication pour chaque pli « Offre technique » et « Offre financière ». Elles sont remises dans un seul pli, sous double enveloppe dont celle de l'extérieure sera anonyme et ne doit contenir que la mention :

SOUMISSION A NE PAS OUVRIR / AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
Réparation de la signalisation autoroutière
2/ Fourniture de la signalisation verticale sur L'AEO
***fourniture et pose de 04 portiques de limites de wilaya (la limite avec Ain Defla, 02 limites avec Alger, et la limite avec Boumerdes) (modèle SBA)**
*** Fourniture et pose de 04 portiques pour les panneaux de pré-signalisation**
*** Fourniture et pose de 04 portiques pour les panneaux de confirmation**
*** Fourniture et pose de 04 portiques pour les panneaux sur les bretelles de la 2ème rocade**
*** Fourniture et pose de 04 panneaux de portique**
*** Fourniture et pose de 08 panneaux de portiques sur les bretelles de la 2ème rocade**
*** Fourniture et pose de 40 000 unités de cataphotes**
*** Fourniture et pose de 30 000 unités de plots rétro-réfléchissant**
***fourniture e pose de 400 panneaux de signalisation (type A,B,C et F)**

Toutes les offres doivent être déposées au niveau de la : DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS (DTP) DE LA WILAYA DE BLIDA –bureau du secrétariat- 06 rue Ahmed ZABANA – BLIDA.

Le délai de préparation des offres est fixé à 21 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée entre 08h00 et 12h00 du 21ème jour.

L'ouverture des plis se fera, le même jour à 14h00, au Siège de la DTP, en présence des soumissionnaires qui voudraient y assister ou leurs représentants dûment mandatés.

Au cas où, ce jour coïnciderait avec un weekend ou une journée de repos légal, les opérations de dépôt des offres et d'ouverture des plis s'effectueront le premier jour ouvrable qui suit aux mêmes horaires respectifs.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

La Cité 26/05/2015 — ANEP 327 259

la Cité
Quotidien national d'information

NOS TARIFS PUB

FORMAT	PRIX UNIT HT	TVA 17%	TARIF TTC
PUBLICITE EN NOIR ET BLANC			
1 PAGE	204 000,00	34 680,00	238 680,00
1/2 PAGE	110 000,00	18 700,00	128 700,00
1/4 PAGE	65 000,00	11 050,00	76 050,00
1/8 PAGE	45 000,00	7 650,00	52 650,00
1/15 PAGE COMMERCIAL	25 000,00	4 250,00	29 250,00
1/32 PAGE COMMERCIAL	8 000,00	1 360,00	9 360,00
1/16 PAGE ORDINAIRE	13 000,00	2 210,00	15 210,00
1/32 PAGE ORDINAIRE	6 000,00	1 020,00	7 020,00
1/6 PAGE ACTE NOTARIE	3 000,00	510,00	3 510,00
1/32 PAGE ACTE NOTARIE	2 200,00	374,00	2 574,00
1/16 PAGE AVIS D'OPPOSITION	2 200,00	374,00	2 574,00
PUBLICITE EN COULEUR			
1 PAGE	310 000,00	52 700,00	362 700,00
1/2 PAGE	170 000,00	28 900,00	198 900,00
1/4 PAGE	90 000,00	15 300,00	105 300,00
1/8 PAGE	45 000,00	7 650,00	52 650,00
OREILLES ET BANDEAUX			
BANDEAU PAGE 1	59 000,00	10 030,00	69 030,00
BANDEAU PAGE 24	42 000,00	7 140,00	49 140,00
BANDEAU PAGE INTER	25 000,00	4 250,00	29 250,00
BANDEAU PAGE 1 COULEUR	90 000,00	15 300,00	105 300,00
BANDEAU PAGE 24 COULEUR	65 000,00	11 050,00	76 050,00
BANDEAU PAGE INTER COULEUR	35 000,00	5 950,00	40 950,00
OREILLE P1 HAUT DE PAGE	25 000,00	4 250,00	29 250,00
OREILLE P24 HAUT DE PAGE	21 000,00	3 570,00	24 570,00
OREILLE P1 BAS DE PAGE	22 863,25	3 886,75	26 750,00
OREILLE P24 BAS DE PAGE	18 863,25	3 206,75	22 070,00
OREILLE P1 DE PAGE COULEUR	35 300,00	6 001,00	41 301,00
OREILLE P24 HAUT DE PAGE COLLIEUR	32 000,00	5 440,00	37 440,00
OREILLE P1 BAS DE PAGE COULEUR	32 863,25	5 586,75	38 450,00
OREILLE P24 BAS DE PAGE COULEUR	29 863,25	5 076,75	34 940,00
PUBLICITE EN COULEUR			
1 PAGE CENTRALE COULEUR	250 000,00	42 500,00	292 500,00
1/2 PAGE CENTRALE COULEUR	180 000,00	30 600,00	210 600,00
1/4 PAGE CENTRALE COULEUR	100 000,00	17 000,00	117 000,00

Internet, ange ou démon pour l'écologie ?

Notre planète. *La migration des éléments de nos civilisations (sons, images, connaissance, flux, échanges...) vers l'espace virtuel s'accélère. Pour l'accompagner et la supporter, les ordinateurs, réseaux, smartphones, et autres joujoux « connectables » ont fleuri par milliards, aggravant la surexploitation des ressources de la planète. Pourtant, ce phénomène migratoire global du matériel à l'immatériel peut être considéré comme un mécanisme de défense macroscopique de la nature.*

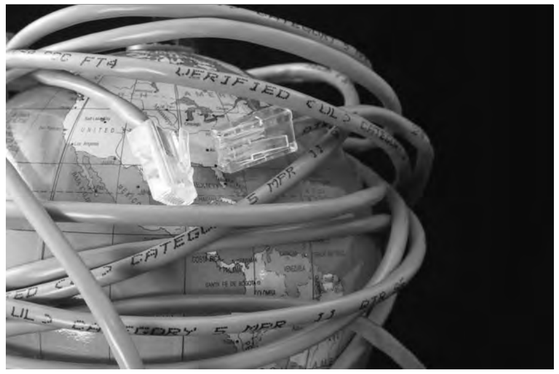

La dématérialisation de nos supports d'échanges, de nos éléments de connaissance, de notre communication a fait naître une population encore plus pléthorique que celle de l'espèce humaine : la population des ordinateurs, ou de manière plus générale, de tout objet servant à accéder à Internet (ordinateurs, tablettes, téléphones...) ou à le véhiculer (serveurs, routeurs, réseaux...).

Savez-vous que 352 millions d'ordinateurs ont été vendus dans le monde en 2010, soit plus de 11 appareils à chaque seconde ? Un nombre qui apparait en hausse par rapport aux années précédentes, selon le baromètre publié en temps réel sur le site planetoscope.com.

Malgré sa constante miniaturisation, cette espèce est de plus en plus encombrante et participe à l'épuisement des ressources de la planète. L'énergie cumulée est considérable, pour ne pas dire phénoménale, et les minerais utilisés se raréfient.

A titre d'illustration, citons 2 autres chiffres frappants publiés sur le site planetoscope : depuis le début de l'année 40 milliards de KWh ont été consommés par les data centers de la planète, et 450 millions de kilos de CO2 seraient émis par les requêtes lancés sur Google (une requête sur Google produirait 7g de C02 du fait de l'immense quantité d'énergie consommée par les quelques 500 000 serveurs du moteur de recherche américain).

Ces statistiques sont effrayantes et alimentent à juste titre le regard critique que portent de nombreux observateurs écologistes sur ces technologies. Selon eux, Internet serait même la goutte d'eau qui fera déborder le vase de la surexploitation de la planète.

Car notre planète, notre bonne vieille terre, va mal

Les études et analyses scientifiques traitant de notre surconsommation insensée et de l'appauvrissement dramatique des ressources terrestres sont nombreuses et aujourd'hui peu contestées. À titre d'illustration originale, citons l'initiative de L'ONG canadienne Global Footprint Network, qui calcule le « earth overshoot day », c'est-à-dire le jour du « dépassement global de la terre », en fonction de paramètres scientifiques de consommation. Ce jour est précisément celui ou la consommation cumulée sur l'année dépasse la capacité de renouvellement de la terre. Leur constatation est que ce jour intervient de plus en plus tôt chaque année : il était estimé au 21 août en 2010.

Pour sa part, le site écologique terresacree.org estimait, dans un article paru le 29 octobre 2008, qu'au rythme des indicateurs de consommation et de croissance actuelles, l'humanité aura besoin d'une seconde planète en 2030 et que, dès à présent, il faudrait 5 planètes terre pour couvrir nos besoins s'ils étaient calqués sur ceux d'un américain moyen.

Corollaire évident de la surpopulation, la raréfaction des ressources est l'une des problématiques majeures à laquelle l'homme du XXIe siècle va devoir faire face. Fussent-elles fossiles ou non, il est désormais patent que les ressources naturelles vitales : énergie, eau, poissons, récoltes... ne sont plus suffisantes pour satisfaire les besoins des hommes qui surpeuplent la planète.

Le sacro-saint dogme de la croissance comme moteur de l'économie par les états n'est pas étranger à cette situation.

Dans son ouvrage didactique L'équation du nénuphar, Albert Jacquard explique avec pédagogie ce que représente une croissance qui se surajoute à elle-même, comme c'est le cas de nos PIB. Au-delà de la compréhension de l'objet mathématique, cet exemple permet de bien appréhender la rapidité avec laquelle l'irréparable peut être atteint en fin de processus lorsqu'on empile de la croissance sur de la croissance. Ce mode de raisonnement sur lequel sont malheureusement basées toutes nos économies – le taux de croissance faisant même figure de baromètre de la bonne santé d'un pays ! –, n'aurait de pertinence que dans l'hypothèse de ressources illimitées. Sans cette condition pourtant simple, c'est le clash assuré, avec une accélération diabolique en fin de cycle, comme le montre l'exemple imagé de l'espèce du nénuphar, qui, finalement, meurt du jour au lendemain en raison de son impéritie (pour mémoire, chaque nénuphar se reproduisant chaque jour à l'identique, si l'on considère que le lac est rempli de nénuphars en 30 jours, il reste encore la moitié du lac disponible le 29ème jour, soit la veille du désastre...).

Une surpopulation incontrôlable, une disparition inéluctable des ressources naturelles, une pollution telle qu'elle met en péril la biodiversité et l'équilibre naturel de la planète, voilà le schéma factuel – malheureusement indiscutable – dans lequel nous avons engagé le monde qui nous a accueillis.

En 2005, lors d'une interview télévisée, comme le rappelle le site http://www.demographie-responsable.org, Claude Lévi Strauss, presque centenaire, déclarait :

«Ce que je constate, ce sont les ravages actuels, c'est la disparition effrayante des espèces vivantes, qu'elles soient végétales ou animales... L'espèce humaine vit sous une forme de régime d'empoisonnement interne. Quand je pense au présent et au monde dans lequel je suis en train de finir mon existence : ce n'est pas un monde que j'aime».

Avec Lévi Strauss, l'un de nos plus grands philosophes, ethnologues, et anthropologues contemporains, soulignons ce constat d'échec de l'espèce humaine.

La nature ne peut faire confiance à l'homme pour se réguler lui-même : c'est au-delà des facultés de l'homo sapiens. Pourtant, nous savons qu'elle intervient, nous dirons « subrepticement », pour favoriser l'adaptation d'espèces dont le contexte vital est menacé, ce qui est bien la situation dans laquelle nous nous trouvons. En prenant l'hypothèse qu'une telle adaptation a été « décidée », quels sont les objectifs qu'elle pourrait poursuivre ? Sous cet éclairage, observons les conséquences écologiques à moyen terme de notre migration vers le virtuel.

En premier lieu, au plan des déplacements et des transports, le gain va devenir gigantesque

E-commerce, e-administration et e-services poursuivent un même objectif : celui d'éviter nos déplacements. Lorsque je commande un DVD sur Internet, je ne me déplace pas au magasin physique, alors que j'aurais pris mon véhicule pour m'y rendre. La livraison est mutualisée (les livreurs ne remplissent pas un camion avec un seul DVD).

La tendance est irréversible : les enseignes au front office totalement virtuel se multiplient, poussées par le succès des géants eBay et Amazon. Parallèlement, les commerces traditionnels dédoublent leur front office en créant des enseignes virtuelles.

Si le consommateur suit, comme le prouve l'évolution des statistiques de vente en ligne, les enseignes physiques, moins rentables, disparaîtront par le jeu de la productivité économique. Ainsi, dans quelques années seulement (si on extrapole la tendance), il n'y aura plus de front office physiques et nous pourrons tout acheter sans nous déplacer.

De son côté l'administration électronique voit (enfin) le jour : toutes les démarches administratives sont en cours de dématérialisation (emboîtant le pas du succès de la déclaration d'impôts). D'ici peu, TOUTES les démarches administratives pourront être réalisées en ligne ; pensez-vous que nous continuerons à nous rendre en préfecture ou en mairie par pur plaisir ?

En matière de services, la tendance est identique : les front office des banques, des voyagistes, etc... actuellement dédoublés en services sur Internet vont peu à peu disparaître (comptons sur les banques pour calculer le ratio économique d'un front office virtuel centralisé par rapport à une multitude d'enseignes physiques...).

Face à cette économie généralisée de déplacements physiques, il est bien évident que le coût énergétique des transports de données numériques des enseignes virtuelles aux particuliers sédentarisés deviendra marginal : la goutte d'eau ne fera pas déborder le vase, car le vase se sera en partie vidé.

En second lieu, la réduction des activités de production est amorcée et va s'accélérer

Dans l'exemple précédent, nous avons pris l'hypothèse de l'achat d'un DVD, c'est à dire d'un objet matériel. Pour le même usage (visionner un film), remplaçons maintenant l'achat du support DVD par l'achat du même film en VOD (Vidéo On Demand). Dans ce cas il n'y a ni déplacement aller, ni livraison mutualisée puisque le film dématérialisé est lu à distance (disons « en mode streaming »). Mais ce gain en déplacements en cache un autre, encore plus bénéfique pour les ressources de la planète : celui de la production des supports physiques, en l'occurrence des DVD dans notre exemple. Un film en VOD en effet, ne nécessite qu'un seul support physique : l'espace disque du serveur qui va l'héberger pour permettre sa lecture sur Internet. Ceci est à comparer aux milliers (voire millions) de supports DVD (ou VSH par le passé) qu'il fallait précédemment fabriquer, presser, puis diffuser.

Observons alors le phénomène de dématérialisation de plus haut : il touche tous les objets d'échanges, de communication, de connaissance. Sons, images, documents, livres, vidéos... tous se sont vus numérisés en l'espace de 20 ans seulement et tous sont en cours d'exportation sur l'espace virtuel, sur lequel ils peuvent être partagés facilement grâce au don d'ubiquité de l'immatériel. C'est un phénomène global, pratiquement irréversible : la photo numérique a remplacé l'argentique, le son numérique a remplacé l'analogique, la diffusion numérique est imposée comme norme...

Ainsi, en déplaçant nos objets d'échanges et de communication - qui font la spécificité de l'espèce humaine – dans un espace dématérialisé, nous diminuons très considérablement la production physique de ces mêmes objets et le coût écologique de leur démultiplication et de leur diffusion.

Ce partage et ces échanges virtuels sont accrus par l'avènement des réseaux sociaux.

En troisième lieu, les réseaux sociaux aident l'humanité à se sédentariser

Le succès des réseaux sociaux tels que Facebook ne cesse de nous surprendre par son ampleur. Au plan sociologique, le phénomène est en effet extraordinaire, cela devrait en soi nous alerter.

Le gain de déplacements induit par l'usage de services en ligne, comme nous l'avons vu précédemment, est énorme. Mais il ne faudrait pas (du point de vue de la nature), qu'il soit remplacé par de nouveaux déplacements de loisirs. Les déplacements économisés par nos actes d'achat d'administration, de services en ligne génèrent en effet autant de temps gagné, que nous pourrions mettre à profit pour visiter, voyager... bref nous déplacer à nouveau, incorrigibles que nous sommes !

Les réseaux sociaux représentent un déplacement de nos lieux de loisirs de la terre ferme à l'espace virtuel, ce qui contribuera à nous sédentariser.

En conclusion, nous pouvons sérieusement considérer l'hypothèse suivante : Internet n'est pas simplement une source supplémentaire de consommation et d'exploitation des ressources ; cette migration vers l'espace virtuel, au contraire, constitue un mécanisme de défense de la nature à notre encontre, destiné à nous rendre écologiquement moins agressifs. Bien sûr, il s'agit ici d'une hypothèse, d'un constat et non d'un souhait. Pour prévenir le risque écologique et préserver notre planète, il vaudrait mieux agir de manière consciente et concertée et prendre le chemin – certes difficile – de la dénatalité, de la décroissance et choisir un mode de vie de frugalité et non de surconsommation.

Timizart honore les artistes Meksa Abdelkder et Ali Ideflawen

Hommage. *Dans le cadre de la célébration de la journée du patrimoine, un hommage particulier fut rendu ce samedi 22 mai par l'APC de Timizart au niveau du chef lieu de la commune aux deux artistes de la région des Ait Djennad, en l'occurrence l'un pionner de la musique kabyle moderne, Meksa Abdelkader, et l'autre le chanteur engagé Ali Ideflwane, qui n'est plus à présenter.*

C'est dans ambiance festive et bon enfant, mais aussi pleine d'émotion que s'est déroulé le vibrant hommage rendu par toute une foule d'admirateurs aux enfants prodiges de la région des Ait Djennad, en l'occurrence Meksa Abdelkader qui compte parmi les pionniers de la chanson moderne kabyle aux cotés d' Idir, Djamel Alem, Noredine Chenoud , Ferhat Mheni et Ali Ideflawen, chanteur engagé de renommée.
La cérémonie à débuté vers 10 heure par la visite du village de Mira, commencée par un dépôt d'une gerbe de fleurs sur la tombe du défunt Meksa Abdelkader, rénovée pour la circonstance.
L'émotion était à son comble quand le chanteur Ali Ideflwaen invita son compère Achrouf Idir, homme de théâtre connu à la chaîne II, ainsi que Mohand Taouchichine en sa qualité de P/APC de Timizart, de procéder au recueillement à la mémoire du chanteur disparu. S'ensuit alors une série de témoignages de la part de ceux qui ont connu le talentueux chanteur, qui tous ont axé leur intervention sur son engagement et son amour pour les traditions kabyles qu'il n'a jamais cessé de chanter tout au long de sa carrière. Remontèrent alors à la mémoire les ineffables mélodies que toute une génération avait fredonnées comme *Anzar*, *tafunastigujilen*, *Timecret*, *Loudja*, *Z elgoum* et tant d'autres aussi belles les unes que les autres. Plusieurs propositions émanèrent de l'assistance comme par exemple la baptisation du centre culturel, nouvellement construit au niveau de la placette du village de Mira, du nom de Meksa Abdelkder. « Cela ne sera que justice », nous dira un habitant du village.
De retour au chef lieu, les participants et les invités ont tous rejoint le CEM des frères Ziane où se déroule la suite du programme de la journée. Ce fut alors au tour d'Achrouf Idir de prendre la parole pour apporter son témoignage sur les deux chanteurs à qui l'hommage est dédié dans ce cadre de la célébration de la journée mondiale du patrimoine matériel et immatériel.
L'effervescence monta d'un cran quand Ali Ideflawen fut invité à monter sur scène. Une complicité apparente se laissa alors deviner entre les deux artistes. Emu, Ali Ideflawen rendit à son tour un hommage appuyé à Meksa Abdelkader, mais aussi à tous les artistes nombreux de la région des Ait Djannad avant de combler le public ravi de sa voix puissante et chaude.
Le temps de quelques airs immortels comme *eğğ-t iyi abrid ad eddi / cédez nous le passage*, *Barouaguia*, *Lawan yettazalen/temps en folie* que de souvenirs furent exhumé par la simple magie d'une guitare et d'une voix plus puissante que jamais. Fidel à lui même, Ali Ideflawen réussit à replonger tout le monde dans ces années 80 où sous l'égide du MCB la revendication de la culture amazighe battait son plein, réveillant ainsi tant de nostalgies pour ces années où la chanson engagée kabyle avait atteint son apogée chez son public venu nombreux le saluer. En marge du déroulement des festivités, Ali Ideflawen visiblement touché par ce premier hommage qui lui est rendu par les siens (Ali étant natif du village des Ath Guaret qui a enfanté le barde légendaire des Ait Djennad Youcef Ou Kaci) évoqua pour nous la mémoire de feu Saïd Iamrach avec qui il a partagé la lutte des années durant pour la revendication de la culture et l'identité berbères. Il évoqua aussi pour nous cette anecdote qui remonte aux années 1990 où à l'occasion de l'ouverture du centre culturel de la commune l'association culturelle Youcef Ou kaci l'avait invité, mais surgit une coupure d'électricité à l'improviste, Ali chanta alors sans sono à la lumière des bougies. Il nous dira en substance : « ce fut un moment magique de grandes communions qui restera gravé dans ma carrière artistique. »
La cérémonie se poursuivra ensuite par le défilé des jeunes Miss, et par la remise des prix aux participants aux différentes expositions. Des prix symboliques furent aussi remises en guise de reconnaissance peur leur apport à la culture kabyle, à la famille de Meksa AbdelKader et Ali Ideflwen.

A. S. Amazigh

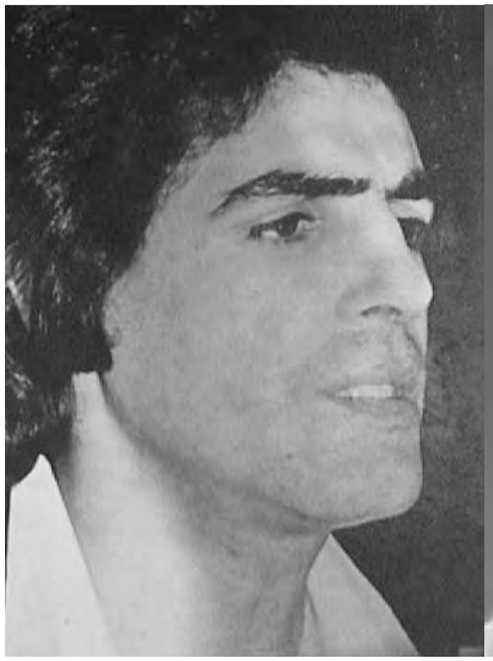

Impressions à chaud

Ali Idefwalen :
«Je suis profondément touché par ce premier hommage qui m'est rendu par les gens de ma région. Je tiens à remercier les organisateurs, le P.APC et le public présent.
Je suis doublement ému que cet hommage me soit rendu en même temps que Meksa Abdelkader, qui est aussi un cousin.
Meksa est un pionner de la chanson moderne kabyle, son apport est immense pour notre culture. Notre région compte beaucoup d'artistes, il serait heureux de pouvoir les rassembler tous un jour dans une même fête, ça sera alors une occasion de rendre hommage comme il se doit à tous mais aussi de se remémorer nos artistes disparus comme Abedrehmane Aziz, Saïd Iamrach et tant d'autres.»

Achrouf Idir :
«Des occasions pareils sont a multiplier car elles nous permettent d'évoquer tous nos artistes qui ont œuvré à l'essor de notre culture.
On aurait aimé voir la présence de tous les artistes de la région, mais je pense que ce n'est que parti remise. Je plaide pour une infrastructure conséquente qui nous permettra d'organiser des rencontres de plus grandes envergures au diapason de la richesse de la région mais aussi de la Kabylie en hommes de cultures en général et d'artistes en particulier.»

Zohra.T (organisatrice) :
«Nous sommes heureux d'honorer deux artistes qui ont tant donné pour notre culture.
Un simple devoir de mémoire envers eux et nous –mêmes»
Taouchichine Mohand (P/APC)
«Revaloriser la culture fait parti de notre programme. Nous rendrons hommage à tous les artistes de la région selon nos moyens, aujourd'hui ce fut une joie de saluer la mémoire de Meksa Abdelkader et d'honorer un monstre sacré de la chanson moderne kabyle, Ali Ideflawen»

Propos recueillis par A.S Amazigh

Les RDV des arts et de la culture

● **Ezzou'Art Galerie au Centre Commercial & de Loisirs de Bab-Ezzouar** (Alger)
Jusqu'au 3 juin : Exposition de peinture «Préface « de l'artiste peintre Hichem Sahli.
Salle Ibn-Khaldoun (Alger-Centre)

● **Auditorium de la Radio Algérienne**
(21, boulevard des Martyrs, Alger)
Jusqu'au 25 mai : Exposition de photographies «Faces of the Neighbourhood» (Regards du voisinage), dans le cadre du 16e Festival culturel européen en Algérie.
Mardi 26 mai à 19h30 : L'Institut français d'Alger, en partenariat avec la Radio algérienne, organise un concert Accordéons en escale, des trois des plus brillants accordéonistes de la World Music actuelle. Entrée sur carte d'accès. Réservation à l'adresse suivante : concertaccordeonsenescale.alger@if-algerie.com

● **Salle Ibn Khaldoun** (Alger-Centre)
Dimanche 24 mai à 19h : Concert du groupe Yellow Sisters (République tchèque), dans le cadre du 16e Festival culturel européen en Algérie

● **L'Institut français d'Alger**
Mardi 26 mai à 19h30 : en partenariat avec la Radio algérienne, un concert Accordéons en escale, des trois des plus brillants accordéonistes de la World Music actuelle. Entrée sur carte d'accès. Réservation à l'adresse suivante : concertaccordeonsenescale.alger@if-algerie.com

● **Galerie Civ'œil**
(3, rue Latrèche Mohamed, Miramar, Oran)
Jusqu'au 30 mai : Exposition de l'artiste Affif Cherfaoui.

● **Galerie des ateliers Bouffée d'Art** (résidence Sahraoui, Les Deux-Bassins, Ben Aknoun, Alger)
Jusqu'au 13 juin : 1re édition du Salon du jeune talent.

● **Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria**
(Kouba, Alger)
Jusqu'au 30 mai : Exposition «60 ans et quelques printemps « de l'artiste peintre Selka Abdelouahab.

● **Aïda Gallery**
(villa 132, Hey El-Bina, Dely Ibrahim, Alger)
Jusqu'au 28 mai : Exposition des céramistes sculpteurs contemporains Mohamed Belaïd et Nathalie Andris. La galerie est ouverte tous les jours sauf les jours fériés, de 14h à 18h30.

● **Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger** (rue Larbi Ben M'hidi)
Jusqu'au 9 juillet : Exposition «La saga de la création de la Cinémathèque algérienne» à l'occasion du cinquantenaire de sa création.

Mohamed Cherif Sahli ou l'illustre philosophe fédérateur

Par Mohamed Ghriss

Gros plan. Originaire de la tribu des Ait Ouaghlis en Kabylie, Mohamed Cherif Sahli est né le 6 octobre 1906 à Tasga, dans la commune de Souk Oufella. Après des études primaires à Sidi Aich et secondaires au lycée Bugeaud d'Alger, il travailla quelque temps comme instituteur avant de partir pour Paris où il suivit d'abord des cours de "Langues 0 " pour obtenir l'équivalence du baccalauréat et pouvoir étudier la philosophie à la Sorbonne (1). Il accomplit brillamment son cycle universitaire avec l'obtention d'une licence en philosophie et une agrégation qui lui permirent d'enseigner dans la capitale française de 1930 à 1939.
Durant cette période il s'est distingué par ses écrits nationalistes dont l'article de ses débuts journalistiques qu'il aurait publié, selon Amar Naroun, dans Et-Telmidh, l'organe de l'AEMAN (Association des Etudiants Musulmans de l'Afrique du Nord) d'Alger, créé en 1931 par son président Ferhat Abbas. Texte dans lequel il exhortait ses camarades à choisir leur destinée, écrivant notamment : "D'aucuns parmi vous se tournent obstinément vers l'Est. Ils perdent leur temps. L'Histoire l'atteste : l'Orient n'est qu'une pépinière. Ailleurs est le verger. Les portes de votre demeure s'ouvrent sur cette Grande Bleue, décor magnifique d'une civilisation qui réalise l'homme en plénitude, en perfection et en beauté" (2).
Au bout de la dixième année d'enseignement, il est révoqué pour ses idées et écrits nationalistes, ce qui ne l'empêche pas de persister dans son idéal, en continuant à s'exprimer dans la presse, créant même des journaux *El Oumma*, *El Ifriqiya*, *El Hayat* et *Résistance algérienne*.
Militant pour la cause nationale s'intéressant de très près à l'histoire, il se signale par la signature de deux remarquables ouvrages en 1947 : Le message de Jugurtha et l'Emir Abdelkader. Une année après l'éclatement de l'insurrection armée du 1er novembre 1954, il désigné membre de la commission presse de la fédération FLN de France et de 1957 à 1962 il nommé représentant permanent du FLN puis ambassadeur du GPRA (Gouvernement Provisoire de la République Algérienne) dans les pays scandinaves. A l'issue du recouvrement de l'indépendance du pays, il se retrouve directeur des archives avant d'être nommé au poste d'ambassadeur d'abord en Chine, puis en Corée du Nord et enfin en Tchécoslovaquie. Il sort en retraite en 1978, et ne s'étant jamais marié il est hébergé chez le fils d'un de ses cousins à Alger et chez qui il décèdera une dizaine d'années plus tard, le 4 juillet 1989.
Il repose au carré des martyrs du cimetière d'El Alia d'Alger. Parmi ses ouvrages : *Abdelkader, chevalier de la foi ; Le message de Jugurtha*, (Alger 1947) ; *Le complot contre les peuples africains* (Alger, 1950).

M. G.

(1) Témoignages oraux de Jacques Berque, d'Ahmed Boumendjel, de Mohammed Hadj-Sadok et d'Amar Naroun.
(2) Amar Naroun, Ferhat Abbas, Ahmed Boumendjel, Ahmed Francis, ou Les chemins de la souveraineté, Paris, Denoël, 1961, p. 35.

Extrait de l'essai Le message de Jugurtha

« (...) Malgré son génie et son dévouement, Jugurtha n'avait pu assurer à son peuple une existence libre et heureuse. Mais son épopée ne fut pas vaine. Tombé en pleine lutte, il reste pour nous l'émouvant messager de cette grande espérance du cœur humain, qui se nomme liberté. De génération en génération, de siècle en siècle, son message a été le credo du peuple, le mot des patriotes.
Avaient-ils renoncé à la liberté, ces hommes du Sud ou de la montagne, qui jamais ne connurent le joug romain ? Et les rudes compagnons de Mazepa et de Tacfarinas , qui, au début de l'ère chrétienne, tinrent si longtemps en échec les forces de l'occupant ? Et les donatistes ? Et les circoncellions ? Derrière les schismes religieux, il y avait une révolte nationale. Jamais le souvenir du grand chef ne s'effaça de la mémoire de ses compatriotes. Dans le jardin public de Sétif, on peut voir encore, gravé sur une stèle de l'époque romaine, le nom de Jugurtha donné à un enfant. Exemple touchant de« (...) Malgré son génie et son dévouement, Yougourtha n'avait pu assurer à son peuple une existence la piété populaire. Et, de nos jours, ce nom, mêlé à Massinissa et à celui de tant d'autres serviteurs du pays, se retrouve sur toutes les lèvres (...) »

Le Message de Jugurtha de Mohamed Cherif Sahli
(Alger, Éditions En Nahdha, 1947)

Parcours de mémoire ou la genèse du théâtre algérien

Ouverture. Le 10e Festival national du théâtre professionnel (Fntp) s'est ouvert dimanche soir à Alger avec la présentation de la performance théâtrale "Parcours de mémoire", un spectacle qui revient sur l'histoire du théâtre algérien.
La fosse de la scène de la salle Mustapha Kateb du Théâtre Mahieddine Bachtarzi a été ouverte pour accueillir l'Orchestre symphonique national (Osn) dirigé par le maestro Amine Kouider, qui a composé l'essentiel des musiques accompagnant les quelques 90 comédiens et choristes distribués.
D'une durée de 75 mn, le spectacle, bien accueilli par le public nombreux, a été écrit et mis en scène par Omar Fetmouche qui a tenté de retracer la genèse du Théâtre algérien en s'appuyant sur des extraits de textes et de chansons d'artistes disparus.
Des portraits à l'effigie de comédiens et dramaturges anciens, pionniers du théâtre algérien, apparus sur des oriflammes suspendues ont ouvert la performance sous les applaudissements de l'assistance.
Des passages de pièces ou de chansons de Rachid Belakhdar dit Rachid Ksentini (1887-1944), Chabane Haouat connu sous le nom de Sid Ali Fernandel (1923-1977), Kateb Yacine (1929-1989) et Abdelkader Ould Abderrahmane Kaki (1934-1995) ont été rappelés au public.
De même pour, Abdelmalek Bouguermouh (1946-1989), Abdelkader Alloula (1939-1994), Azzeddine Medjoubi (1945-1995) et de M'Hamed Benguettaf (1939-2014) dont des extraits de leurs £uvres ont été montrés.
Dans une scénographie, également signée du metteur en scène, représentant une arène de la Grèce antique avec ses longs piliers suggérés par des colonnes de draps en forme cylindrique frappés de faisceaux lumineux, les comédiennes et comédiens issus de 11 Théâtres régionaux, ainsi que du TNA se sont donné la réplique et donné vie au spectacle.

Mohamed Himour, Mohamed Adar, Abdellah Djellab (campant le rôle de Thespis, premier comédien de la Grèce antique), Brahim Chergui, Faïza Amel (époustouflante), Souad Sebki, Amel Minghed, Djafar Benhalilou, Abdelkrim Beriber, Ahcène Azazni, Yacine Zaïdi, Sali, Rafik Fetmouche, Fouad Zahed, Fawzi Baït, Mourad Oudjit, Khaled Naïmi, Mourad Yekkour, Zouheir Mazari et d'autres encore ont bien porté le texte et brillé de savoir faire dans des rôles polyvalents aux caractères différents.
Soucieux de montrer que l'Afrique du Nord est pionnière dans l'action théâtrale, Omar Fetmouche est remonté, dans un travail de recherche minutieux, à l'ère des peintures rupestres du Tassili
S'ensuivra le théâtre de l'antiquité, la tragédie grecque, le théâtre Shakespearien, Oedipe, Hamlet, Molière, George Abyad, aboutissant à 132 ans de Kaki, le Cadavre encerclé de Kateb Yacine, Ladjwed et El Khobza de Alloula et Hafila Tassir de Azzeddine Medjoubi qui verra ressusciter Nouara, symbole de la continuité, de l'espoir et de l'Algérie féconde.
Quelques tableaux évoquant la période coloniale ont été appuyés par des chansons d'Edith Piaf et Charles Aznavour, alors que Barouaguia, chanson du groupe algérien d'expression kabyle Idheflawen a été brillamment interprétée par le jeune Ararby Kader.
Auparavant, des hommages ont été rendus à Fatiha Berber et Sid Ali Kouiret, disparus en 2015, à travers la remise à leurs proches, de trophées honorifiques.
Le ministre de la Culture Azzeddine Mihoubi a fait part de sa volonté à "donner priorité au texte algérien et privilégier l'établissement de passerelles entre le roman d'une part, le théâtre et le cinéma d'une autre part", sans se soustraire, a-t-il déclaré "de l'universalité qui demeure un outil académique primordial".
Le 10e Fntp entre dans sa première journée de compétition lundi avec deux représentations : Salah Bey du Théâtre régional de Constantine et Ors Ed Dem du T.R Annaba.

Google photos se dévoile avec un peu d'avance

Technologie. *Google Photos ne sera pas présenté avant la prochaine I/O mais Android Police est parvenu à mettre la main sur plusieurs captures présentant l'application mobile. Nous avons donc une idée assez précise de ce que va proposer la plateforme. Et c'est très prometteur.*

Certains d'entre vous le savent sans doute mais Big G va bientôt démanteler son réseau social et ce dernier va se scinder en deux produits distincts : Google Streams et Google Photos.
Ces nouveaux services seront sans doute présentés durant la prochaine Google I/O, soit le 28 ou le 29 mai prochain. Android Police a toutefois pris les devants en contactant ses sources et une d'entre elles lui a communiqué ces quelques captures.

Des fonctions proches de celles de Google+

Google Photos devrait être très proche de ce que propose Google+ à l'heure actuelle. Du moins sur la partie… photo.
Après avoir installé l'application sur notre téléphone, nous pourrons ainsi lui demander de sauvegarder automatiquement toutes les photos prises avec notre terminal et nous pourrons même choisir de récupérer les fichiers dans leur taille d'origine ou se contenter de leur version optimisée.
Si nous optons pour cette dernière solution, alors nous n'aurons pas à nous soucier de l'espace de stockage puisque Google n'imposera aucune limite. Ce ne sera pas le cas des originaux, en revanche.
Toutes les photos s'afficheront en enfilade, sur une frise ante-chronologique. Il suffira cependant d'un simple « pinch to zoom » pour les agrandir et les afficher en grand. On trouvera aussi des options pour changer rapidement de vue.

De nouveaux gestes et un système de collections intelligentes en prime

Google a intégré un geste spécifique pour nous permettre de sélectionner rapidement plusieurs fichiers. Il faudra appuyer pendant quelques secondes sur une vignette et tracer ensuite un rectangle de sélection pour englober toutes les images de notre choix. .
Il sera aussi possible d'ouvrir une photo et d'afficher les clichés précédents/suivants en effectuant des balayages horizontaux.
Google Photos sera en mesure d'organiser nos photos en collections en s'appuyant sur divers critères, comme la date de prise de vue. L'outil pourra aussi analyser les images pour déterminer leur sujet : les paysages, les portraits et ainsi de suite.

Un assistant et des outils d'édition avancés pour mettre en valeur nos photos

L'application intègrera aussi un assistant intelligent.
Il n'aura rien à voir avec Google Now, bien sûr, et il servira surtout à générer des films, des animations ou même des collages à partir des photos de notre collection.
Exactement comme ce que proposent les « Awesome Modes » de Google+, en somme. En marge, il faudra aussi compter sur plusieurs outils d'édition. Grâce à eux, nous pourrons appliquer des filtres sur nos clichés, mais aussi modifier leurs réglages (contraste, saturation, vignettage) ou même les recadrer à la volée.
L'outil n'ira sans doute pas aussi loin que Snapseed et c'est assez logique puisque la cible n'est pas la même.

Des outils de partage avancés

En marge, Google Photos nous permettra aussi de partager très facilement nos images.
Il suffira de sélectionner les clichés de son choix et le menu associé apparaîtra en bas de l'écran. Là, nous pourrons envoyer nos photos sur les réseaux sociaux, bien sûr, mais nous aurons aussi la possibilité de générer un lien unique. Ce qui risque de s'avérer très pratique au quotidien, d'autant qu'il sera possible de retrouver et de supprimer aisément tous les liens partagés.
L'application nous donnera aussi la main sur de nombreux réglages avancés et nous aurons même la possibilité d'enlever de nos images toutes les informations en lien avec la géolocalisation.
Je ne sais pas ce que vous en pensez mais je trouve ça très prometteur.

NSA : *un plan pour espionner les mobinautes à travers les applications Android*

De nouvelles informations dévoilées par Edward Snowden mettent en lumière un programme élaboré par la NSA, et visant à espionner les utilisateurs de smartphones via des applications Android.
Publiés par le site *The Intercept*, des documents dévoilés par le lanceur d'alerte Edward Snowden mettent en lumière un plan conçu par la NSA entre 2011 et 2012. Ce dernier, nommé Irritant Horn, avait pour but d'intercepter des données transitant entre une application installée sur le smartphone d'un utilisateur et les serveurs auxquels elle est rattachée.
Il s'agissait ni plus ni moins que de mettre en place une attaque informatique de type « man in the middle », ce qui nécessitait d'injecter des logiciels malveillants au sein des applications.
Et c'est justement ce qu'explique le projet Irritant Horn : les documents top secret détaillent les plans de la NSA, qui n'était d'ailleurs pas la seule dans le coup.
Les services secrets du Canada, du Royaume-Uni, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie souhaitaient attaquer Google Play, mais également la plateforme d'applications Android de Samsung, dans le but de mettre en place des malwares.
Les documents détaillent la marche suivie : en piratant les serveurs des applications, la NSA peut injecter des logiciels malveillants à la source, sans pour autant compromettre les apps elles-mêmes.
Résultat : le mobinaute pense télécharger un programme sain sur une plateforme de confiance, mais ce n'est pas le cas car ce dernier est, en réalité, fourni par la NSA.
Une démarche justifiée par la volonté de lutter contre le terrorisme, et d'explorer de nouvelles techniques d'espionnages : les évènements du « printemps arabe », qui avait démarré en décembre 2010 en Tunisie, sont présentés comme l'élément déclencheur du projet.
Mais la France faisait également partie des pays ciblés lors de la présentation d'Irritant Horn. Si le site The Intercept a tenté d'interroger les différents organismes concernés par ce projet, qu'il s'agisse des agences de renseignement ou daes entreprises hébergeant des applications Android ciblées par Irritant Horn, il n'a pas été en mesure d'obtenir le moindre commentaire. De fait, impossible de savoir si le projet de la NSA est passé, un jour, de la théorie à la pratique.

Galaxy Tab A avec S Pen : une tablette milieu de gamme avec stylet

Samsung a annoncé la semaine dernière une déclinaison S Pen de la Galaxy Tab A, c'est-à-dire une tablette milieu de gamme avec un stylet.
Samsung est l'un des rares fabricants à encore proposer des appareils mobiles avec des stylets. Du temps des premiers Pocket PC reposant sur Windows Mobile, le stylet facilitait l'utilisation des petits écrans tactiles résistifs de moins de 3 pouces alors en vigueur. Depuis, les écrans sont devenus tactiles capacitifs, se sont agrandis et sont devenus utilisables au doigt.
De nos jours, le stylet répond ainsi à des usages complémentaires, principalement la prise de notes à la volée. Le communiqué de presse ne le précise pas, mais il y a fort à parier que le S Pen qu'abrite cette nouvelle Galaxy Tab A rend les mêmes services que celui du fameux Galaxy Note 4, sur lequel il permet d'ouvrir un menu contextuel, d'afficher des extraits au survol, d'afficher deux applications en parallèle, etc.
La «Galaxy Tab A avec S Pen», c'est son nom, affiche par ailleurs les mêmes caractéristiques que son aînée. Elle arbore donc un écran LCD de 9,7 pouces, affichant un ratio 4:3 et une définition modeste de 1024x768 pixels. Elle dispose d'une puce Qualcomm Snapdragon 410 à quatre cœurs ARM Cortex-A53 à 1,2 GHz, de 2 Go de mémoire vive, de 16 Go de mémoire interne, extensible par le biais d'un emplacement microSDXC, de capteurs frontaux et dorsaux de 2 et 5 millions de pixels, et d'une connectivité micro-USB, Wi-Fi 802.11n et Bluetooth 4.1. Elle repose sur Android 5.0 Lollipop et embarque une batterie de 6000 mAh.
Cette Samsung Galaxy Tab A avec S Pen est disponible dès à présent en France au prix public de 400 euros. Mais elle se négocie moins de 350 euros chez certains revendeurs.

Cahier culturel

Timizart honore les artistes Meksa Abdelkder et Ali Ideflawen

Hommage. *Dans le cadre de la célébration de la journée du patrimoine, un hommage particulier fut rendu ce samedi 22 mai par l'APC de Timizart au niveau du chef lieu de la commune aux deux artistes de la région des Ait Djennad, en l'occurrence l'un pionner de la musique kabyle moderne, Meksa Abdelkader, et l'autre le chanteur engagé Ali Ideflwane, qui n'est plus à présenter.*

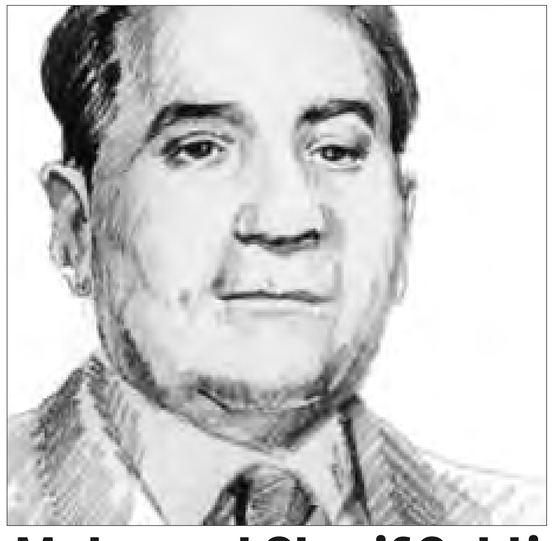

Mohamed Cherif Sahli ou l'illustre philosophe fédérateur

Lire en page 12

Parcours de mémoire ou la genèse du théâtre algérien

Lire en page13

Demandes d'emploi

- JH 50 ans célibataire Cadre technique gestion bonne présentation 20 années d'expérience professionnelle gestion Approv Stocks PR moyens généraux logistique démarches prospection suivi commercial recouvrements représentation, domiciliation liaisons pré-inventaires sondage consulting préconisation cherche emploi... émail tichy506@yahoo.fr telph.. 0542 81 95 36 Béjaia

-JH comptable, CAP, CMTC, 10 ans d'expérience sur PC Compt et PC Paie, maîtrise outil informatique.
Tél : 0553 64 15 00

-JH, Ingénieur d'Etat en Hydraulique, de l'ENSH, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 0670 13 33 70

-JF, Gestionnaire en Ressources humaines, cehrche emploi.
Tél : 0552 08 67 91

-Garde-malade, assistante personnées âgées, couchante, cherche emploi chez famille sérieuse.
Tél : 0558 33 97 03

-JF, juriste, licenciée en sciences juridiques en langue française, maîtrise de l'outil informatique + expérience, cherche emploi dans une société publique ou privée.
Tél : 0556 92 52 23

-JH, TS en rats graphiques, infographiste, 9 ans d'expérience, cherche emploi.
Tél : 0552 47 54 74

-JH, 30 ans, master en génie des procédés, option raffinage et pétrochimie, une année d'expérience et trois mois de stage dans le domaine gazier, cherche emploi.
Tél : 0556 33 36 72

-JF, TSen comptabilité option finances, maîtrise PC comptabilité et PC paie, 6 ans d'expérience, cherche emploi.
Tél : 0665 24 69 38

-JH, expérience dans l'administration, avec permis de conduire, cehrche emploi.
Tél : 0772 56 65 14

-JH, 30 ans, ingénieur d'Etat en génie-civil, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 0782 51 89 29

-JF, licence en droit et diplôme en informatique, expérience de 4 ans, maîtrise logiciel Paie, comptabilité, commerciale cherche emploi comme comptable.
Tél : 0795 12 38 77

-JH, Ingénieur d'Etat en génie-mécanique, 4 ans d'expérience, cehrche emploi dans le domaine.
Tél : 0541 605 619

-JH, 33 ans, TSen informatique, expérience dans administration réseau, cehrche emploi.
Tél : 0661 54 03 13

-JH, architecte agréé, expérience de 4 ans, maîtrise 2D et 3D, Photoshp, suivi et contrats. Cherche emploi ou travaux.
Tél : 0552 57 04 30

-JH, 33 ans, superviseur HSE, expérience professionnelle, maîtrise des langues française et anglaise, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 055 81 98 93

-JF, 27 ans, CAP en informatique, expérience comme secrétaire, standardiste, saisie et agent de bureau, cherche emploi, de préférence à Alger et environs.
Tél : 0553 81 85 77

-JH, TSen bâtiment, conducteur des travaux, expérience de 12 ans, cehrche emploi à Alger ou à Tipaza de préférence.
Tél : 0554 04 86 99

-JH, arcitecte agréé, expérience de 8 ans, suivi de chantier.
Tél : 0777 79 29 27

-JF, ingénieur d'Etat en biologie, 4 ans d'expérience, cherche emploi.
Tél : 0540 35 67 72

-JH, 31 ans, marié, licence en comptabilité, 5 ans d'expérience dans le domaine, tenue comptabilité, déclarations fiscales et parfiscales, cehrche emploi.
Tél : 0550 51 12 21

-JF, Licence en sciences degestion, option finances, 3 ans d'expérience, maîtrise SCF, PC comptailité, cherche emploi.
Tél : 0696 20 67 63

-JH, 22 ans, licencié en comptabilité, cherche emploi dans le domaine.
Email : evilmist@hotmail.fr

-JH, 25 ans, master en biotechnologie et pathologie moléculaire, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 0552 40 82 24

-JF, licence en sciences juridiques + CAPA, une année de stage pratique, maîtrise de l'outil informatique, des langues française et anglaise, cherche emploi.
Tél : 0779 53 09 49

-JF, licence en sciences juridiques + CAPA, une année de stage pratique, cherche emploi.
Tél : 0540 35 67 72

SOS

Jeune fille âgée de 24 ans, handicapée à 100%, cherche poussette IMC enfants + couches adultes.
Tél : 0779 80 68 05

A nos lecteurs

Pour vos demandes d'emploi, lancement des SOS, n'hésitez pas un instant à nous les confier pour leur publication gratuite.*il suffit juste de nous les envoyer sur notre adresse : quotidienlacite@gmail.com

Yémen : violents combats dans le sud, des dizaines de victimes

Agression. *De violents combats opposaient lundi des rebelles chiites à des combattants pro-gouvernementaux dans le sud du Yémen, notamment à Taëz, faisant des dizaines de morts et de blessés, selon un responsable local et des habitants.*

Ces violences se produisent alors que des pourparlers de paix qui devaient s'ouvrir jeudi à Genève, sous l'égide de l'ONU, ont été reportés sine die, selon un responsable des Nations unies. Plusieurs quartiers résidentiels de Taëz, troisième ville du Yémen, étaient lundi matin le théâtre d'affrontements, semant la panique parmi les habitants, ont indiqué des témoins.
Ces affrontements, qui ont éclaté dimanche et se sont poursuivis dans la nuit, ont fait au moins trente tués parmi les rebelles chiites Houthis et leurs alliés et cinq dans les rangs des combattants pro-gouvernementaux, a indiqué à l'AFP un responsable local en citant un bilan provisoire.
Simultanément, les rebelles et leurs alliés poursuivaient, pour la deuxième journée consécutive, le pilonnage aux lance-roquettes et aux canons de char de plusieurs quartiers de Taëz, provoquant des destructions et des victimes, ont indiqué à l'AFP des habitants.
Un premier bilan obtenu dimanche soir par l'AFP de sources médicale et locale avait fait état de 10 morts et de 80 blessés parmi les civils.
«C'est un véritable massacre à Taëz, cette ville qui a été à l'avant-garde de la révolte» qui a conduit au départ en février 2012 de l'ex-président Ali Abdallah Saleh du pouvoir, a déploré Bassam al-Qadhi, un habitant.
«Saleh s'est rallié aux Houthis pour prendre revanche», a-t-il ajouté, redoutant l'engrenage d'une guerre prolongée dans le pays.
Dans la province voisine de Dhaleh, les combattants pro-gouvernementaux ont réussi à reprendre le contrôle de plusieurs positions et sites, dont un camp militaire, que tenaient les rebelles, après d'âpres combats déclenchés avant l'aube, ont indiqué à l'AFP des responsables de l'administration provinciale.
Des combats se poursuivaient en milieu de journée notamment autour d'une base militaire relevant de la 33e Brigade blindée, toujours tenue par les rebelles, ont ajouté les mêmes sources, précisant que les combattants pro-gouvernementaux avaient capturé six chars d'assaut durant les affrontements.
Des combats sporadiques se déroulaient aussi dans d'autres provinces du sud, dont celles d'Aden, de Chabwa et d'Abyane, au lendemain d'intenses raids aériens menés par la coalition arabe conduite par l'Arabie saoudite contre des dépôts d'armes et des positions militaires des rebelles dans plusieurs régions du Yémen, selon des témoins.

Nigeria : *raid des islamistes de Boko Haram, plusieurs civils tués*

Des islamistes du groupe armé Boko Haram ont tué plusieurs civils et brûlé de nombreuses maisons lors d'un raid à Gubio, Etat de Borno, dans le nord-est du Nigeria, selon plusieurs témoins et l'armée.
«Boko Haram a envahi notre ville la nuit dernière, a tué beaucoup de civils et brûlé plus de la moitié des maisons», a déclaré à l'AFP Babor Kachalla, qui a trouvé refuge dans la capitale de l'Etat de Borno, Maiduguri.
Les islamistes ont fait irruption dans la nuit de samedi à dimanche dans Gubio, située à 95 km au nord de Maiduguri, à bord de camions et à moto, selon des témoins.
«Nous avons fui dans la brousse sous les balles et les obus», a ajouté Babor Kachalla. «Nous avons perdu beaucoup d'entre nous car les soldats gardant la ville n'ont pu leur tenir tête».
Un autre habitant de Gubio a relevé que les islamistes portaient l'uniforme et n'ont battu en retraite qu'au bout de six heures.
«Nous sommes restés dans la brousse, d'où nous entendions les coups de feu, jusqu'à 03H00 (02H00 GMT), lorsque les tirs ont cessé, mais nous avons alors vu la ville en feu».
Des renforts de l'armée ont finalement réussi à repousser les islamistes.
Ils «ont subi de nombreuses pertes, mais ont infligé de nombreux dégâts, incendiant la moitié de la ville», a dit un officier de l'armée sous couvert d'anonymat.
Selon Amnesty International, les islamistes ont enlevé plus de 2.000 femmes et filles depuis le début de l'année dernière.
Beaucoup de ces captives ont été victimes de violences sexuelles.
Les armées de certains pays voisins du Nigeria - Tchad, Cameroun et Niger - soutiennent sur le terrain les opération des militaires nigérians.
Malgré des succès annoncés, les attaques de Boko Haram ont continué, avec notamment une flambée de violences cette semaine dans l'Etat d'Adamawa (nord-est).
Les experts estiment que même si Boko Haram a été chassé de dizaines de villes et villages qu'il contrôlait, le groupe armé devrait continuer de mener des attaques de type guérilla, visant des civils.

Au moins 15 raids de l'aviation du régime sur Palmyre

Syrie. L'aviation syrienne a mené lundi d'intenses raids sur la ville antique de Palmyre et sa banlieue, prise jeudi par les jihadistes du groupe Etat islamique (EI), faisant au moins 4 tués civils, selon une ONG.
«Depuis ce matin, l'aviation du régime a mené 15 raids sur Palmyre et sa banlieue. Il s'agit des raids les plus intenses depuis la prise de la ville», a affirmé Rami Abdel Rahmane, directeur de l'Observatoire l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).
«Il y a au moins quatre morts parmi les civils et des dizaines de blessés et c'est sur qu'il y a aussi des morts parmi les jihadistes de Daech (acronyme arabe de l'EI) lors du bombardement du bâtiment de la sécurité militaire», a-t-il ajouté
Les raids ont visé plusieurs endroits de la ville, connue en arabe sous le nom de Tadmor, notamment les secteurs de l'hôpital national et dans celui près du permimètre où se se trouvent les antiquités gréco-romaines».
Une source militaire syrienne a confirmé ces raids. «Les opérations militaires y compris les raids aériens, se poursuivent dans le périmètre de la localité al-Sokhna, de Tadmor, des champs d'al-Hel et Arak et toutes les routes qui conduisent vers Tadmor. Nous poursuivons Daëch où qu'ils soient», a-t-elle dit à l'AFP.
Le groupe Etat islamique (EI) a exécuté au moins 217 personnes, dont des civils, depuis qu'il s'est emparé il y a neuf jours d'une partie de la province syrienne de Homs qui inclut Palmyre, a rapporté dimanche l'OSDH.
Cette ONG a affirmé détenir des preuves de l'exécution de 67 civils, dont des enfants, et de 150 membres des forces syriennes par des jihadistes de l'EI dans plusieurs endroits de la province de Homs depuis le 16 mai.
Cependant, le quotidien al-Watan, proche du pouvoir, citant des habitants, a affirmé que 450 civils, en majorité des femmes et des enfants, avaient été tués par l'EI dans le «massacre» à Palmyre.
Selon le journal, ils ont tué samedi plus de 250 civils en majorité des femmes, des enfants et des personnes âgées et dimanche ils en ont exécuté 200 autres en les égorgeant. Parmi les victimes figurent des fonctionnaires, des médecins et des infirmières, dont une directrice de l'hôpital de Palmyre.
Par ailleurs, le directeur syrien des antiquités, Maamoun Abdelkarim, a indiqué que trois fonctionnaires de son service avaient été blessés par balles en sortant à bord de deux camions, une centaine de pièces du musée de Palmyre, le jour de l'entrée de l'EI dans la ville.
«Au total 1.000 pièces sont sorties progressivement du musée, si nous avons 15 jours de plus nous aurions pu évacuer les 18 sarcophages pesant plusieurs tonnes restés au musée», a-t-il dit à l'AFP.

Par : Rachid Adrar et Sadi Djouder

Rachid Adrar

Mots Fléchés N° 626

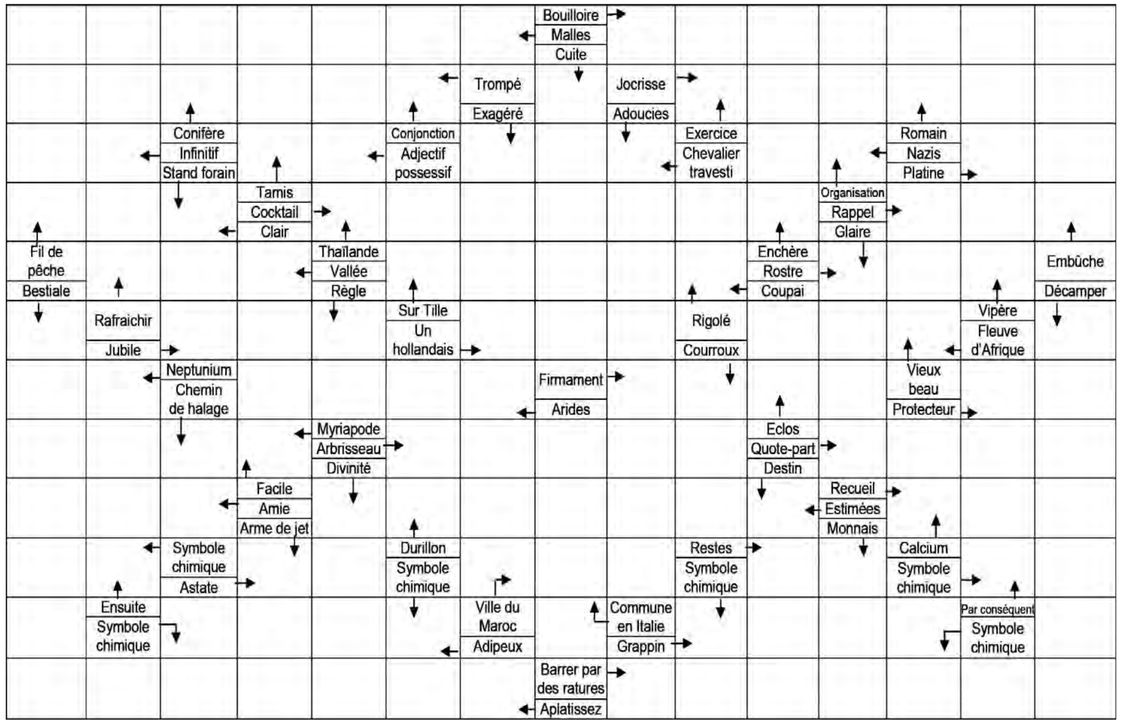

Mots croisés N° 626

Horizontalement :

1 - Ville en inde. – Soutenu par des rames.
2 – Manger par petits morceaux, en rongeant.
3 – Conjonction de coordination. – Posséda. – Instrument de dessin.
4 – Déesse marine. – Anciennes unités monétaires d'Italie.
5 – Passage à sec. – Une des Cyclades.
6 – Portions. – Point de saignée.
7 – Article espagnol. – Artère. – Amour de Zeus.
8 – Grande épouse royale d'Akhenaton.
9 – Existez. – Gouffre.

Verticalement :

1 – Dieu du feu selon la mythologie hindou. – Pièce mobile d'une serrure.
2 – Homme chétif.
3 – Rigolé. – Patrie d'Abraham. – Symbole du fer.
4 – Durée de vie. – Créatures.
5 – Sans effet. – On peut compter sur lui.
6 – Partie de la tige du rotang qui sert à faire des cannes. – Lettre grecque.
7 – Astate. – Vallée envahie par la mer. – Chiffre romain.
8 – Etoile filante.
9 – Chronologies. – Attention.

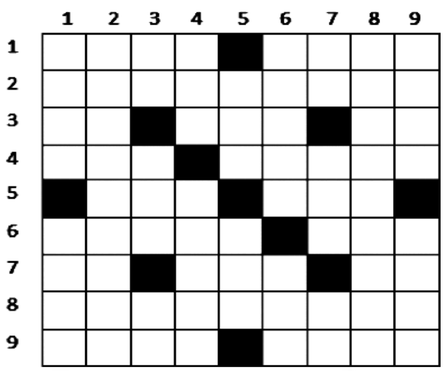

Mots Croisés N° 625

A	N	E	E	■	T	R	E	S
N	E	R	V	O	S	I	T	E
O	C	■	E	T	A	■	I	N
N	E	O	■	E	R	I	N	E
■	S	U	E	■	S	O	C	■
U	S	I	N	E	■	N	E	T
S	I	■	T	E	T	■	L	U
E	T	E	R	N	E	L	L	E
R	E	N	E	■	L	I	E	R

Mots fléchés N° 625

A	C	C	E	P	T	E	■	E	C	R	A	S	E	R
B	O	R	N	E	E	■	V	■	L	A	I	S	S	E
A	U	■	A	U	T	R	E	F	O	I	S	■	T	V
T	R	I	■	R	E	I	T	E	R	E	■	V	I	E
■	T	E	L	■	S	M	■	T	E	■	N	O	M	■
T	E	N	U	E	■	E	R	E	■	F	I	L	E	T
A	■	A	E	D	E	■	O	■	L	I	E	E	■	A
R	I	■	S	E	N	T	I	M	E	N	T	■	R	N
T	O	N	■	N	E	E	■	I	V	E	■	S	E	TT
I	N	E	S	■	E	M	I	S	E	■	O	T	A	I
N	■	R	U	T	■	P	R	E	■	U	S	A	■	N
E	F	F	A	C	E	S	■	R	E	T	A	R	D	E

la Cité

Edité par la SARL **Temoignage** au capital social de 100 000,00 DA

Adresse : 07, rue Mohamed Bendris, Hussein Dey - Alger
Impression : SIA

Compte CPA : 115 400 0001150 92 Agence Ali Boumendjel
R.C : 13 B 100 6842-16/00
N.I.S : 001316510065 4 50
N.I.F : 001316100684251

Directeur de la publication *Nadjib Touaibia*
Téléphone :
- 0555913265
- 0659208202
- 0550678400

Tél / Fax : + 213 (0) 23 776 876
E-mail : quotidienlacite@gmail.com
www.lacitedz.net

Le projet de sport équestre une réalité à Bouira

Bulletin de naissance. *Une chose est sûre : un club équestre au niveau de la commune de Bouira verra incessamment le jour.*

Une demande d'agrément ainsi que le dossier inhérent à la création de clubs viennent d'être déposés, au niveau de la Drag (la direction de la réglementation et des affaires générales) de la wilaya de Bouira.
Ledit club projette, s'il vient à être agréé, d'ouvrir une école d'équitation dans la perspective de la pratique du sport équestre. C'est une femme qui en est l'initiatrice et, en même temps, la présidente du futur club, Remita Nassima, en l'occurrence. Une fille issue d'une famille d'agricultures très au fait en matière d'élevage d'animaux domestiques dont le bétail. Déjà, selon Remita Nassima, « Nous avons déjà une quinzaine de chevaux, dont des poneys, qui se trouve à la forêt Errich. Un espace leur a été réservé grâce à monsieur le wali ». le lieu idéal pour ces chevaux est la vaste ferme familiale des Remita. Elle est située en dehors de la ville de Bouira et possède pas moins de cinq écuries qu'il faudra toutefois aménagées, en une espèce de centre équestre, pour mieux prendre en charge ces équidés qui seront appelés à concourir dans des disciplines, pratiquées lors des Jeux olympiques, tels que le saut d'obstacles, à savoir « le concours complet d'équitation », une sorte de triathlon, qui contient trois épreuves que sont le dressage, le saut d'obstacles et le cross (comme épreuve spécifique).
Outre ce projet de sport équestre, la présidente du club compte également ouvrir une « section » qui sera chargée des promenades en calèches, ces voitures à cheval à deux ou quatre roues, généralement découverte et munie d'une capotere pliable à l'arrière. «Nous avons déjà quatre calèches qui sont opérationnelles. Elles se trouvent à Errich ». Ces véhicules à traction animale commencent déjà à être connus au niveau de la ville de Bouira puisque, selon Remita Nassima, elles sont utilisées dans des cortèges de mariage. « Cependant, précise notre interlocutrice, la police nous a demandé de cesser cette activité le temps que l'autorisation, c'est-à-dire, l'agrément nous parvienne ». Pour l'instant, ces chevaux sont utilisés pour des promenades équestres à l'intérieur de cette zone boisée, à la grande joie de ses visiteurs plus particulièrement les enfants.
En tout, l'idée de création d'un tel club est louable et à encourager de la part des autorités locales. Une discipline sportive pratiquement inconnue du fait qu'elle n'est ni médiatisée, ni vulgarisée. A Bouira, région à vocation agro-pastorale, ce type de discipline sportive peut très bien s'y adapter donc réussir.

Belkacem Mechoub

Lakhdaria : *le subdivisionnaire logement et équipement public relevé de ses fonctions*

La mauvaise gestion de certains responsables au niveau de la wilaya de Bouira est un secret de polichinelle. Cela s'est vérifié à maintes reprises et il est assez fréquent de voir, à cet effet, le premier responsable de la wilaya, lors de ses visites d'inspection, sortir, publiquement, de ses gonds en leur faisant savoir leur incompétence et la mauvaise gestion qui en découle.
Ces responsables, qu'ils soient au sein de l'administration publique ou d'entreprises privées, n'échappent au courroux du wali ainsi qu'à des sanctions. La dernière en date a eu lieu juste après la dernière visite du wali effectuée dans la commune de Lakhdaria.
C'est ainsi que, à partir de là, le subdivisionnaire du secteur du logement et de l'équipement public (SLEP), vient de faire les frais de cette mauvaise administration de son secteur puisque le wali a mis fin à ses fonctions. Selon les informations qui nous sont parvenues, cette sanction ferait suite d'une part aux griefs exprimées par des entrepreneurs et des citoyens lors de ladite visite mais aussi au fait que le subdivisionnaire en question n'aurait non seulement pas pris en compte les instructions du wali, notamment en ce qui concernel'aménagement de la salle omnisport du chef-lieu de cette commune, mais il n'en aurait fait qu'à sa tête en ce sens.

Belkacem Mechoub

Batna : *concours de "pêche au gros" samedi prochain à Timgad*

Un concours récompensant le pêcheur qui aura ramené la plus grosse pièce au bout de son hameçon sera organisé, samedi prochain, sur le plan d'eau du barrage de Koudiat Medouar, près de Timgad (35 km de Batna), a-t-on appris, lundi, auprès des organisateurs.
Initiée par la station de pêche et d'aquaculture de la wilaya de Batna, en partenariat avec l'Office des établissements de jeunesse (ODEJ), cette manifestation avait obtenu beaucoup de succès, l'année dernière, lors de sa première édition.
Cette compétition où il est attendu une participation record de "taquineurs de goujon", vise également à "promouvoir les sports et les activités aquatiques sur un site superbe, situé à quelques encablures de la ville romaine de Thamugadi", ont souligné les promoteurs de la manifestation.
La manifestation, qui débutera par une opération de nettoyage des abords du site, sera marquée aussi par une randonnée pédestre sur les hauteurs de la ville de Timgad pour renouer avec le sport de masse et permettre aux participants et aux visiteurs de jouir des plaisirs de la nature et du plein air.
Une séance de dégustation de poissons grillés, pêchés des eaux du barrage de Koudiat Medouar, ponctuera ce concours dont les lauréats recevront un trophée.
Plus de 170 pêcheurs venus de plusieurs wilayas du pays avaient pris part, l'année dernière, à cette manifestation, offrant aux spectateurs un spectacle de divertissement haut en couleurs, dans la bonne humeur, au coeur d'un panorama imprenable.

Élection d'un nouveau président d'APC d'El-Adjiba à Bouira

Substitution. Quelques jours après la destitution du maire d'El-Adjiba, commune située à une trentaine de kilomètres à l'Est de la wilaya de Bouira, un nouveau président de ladite APC vient d'être élu à ce poste de responsablilité communale. En effet, c'est lors d'une séance qui a été présidée par le chef de daïra de Bechloul, dont dépend cette municipalité, que l'un des deux candidats de substitution à la présidence de l'APC d'El-Adjiba, Hamich Banoun, en l'occurrence, se retrouve désormais à la tête de cette APC, en tant que postulant le plus jeune des deux.
Notons que cette « victoire » n'a été obtenue qu'avec ce critère d'âge conformpément à la loi puisque lors d'un vote qui a opposé le néo-maire, d'obédience FLN, et deux autres candidats, l'un de la liste indépendante lors de dernières élections communale et l'autre du parti Djebhet El-Moustaqbel (Front de l'Avenir). Au terme d'une élection à bulletins secrets, les deux premiers nommés ont obtenu le même nombre de voix (sept pour les deux candidats) alors que le troisième candidat n'en a récolté aucune sur les 14 électeurs.
Notons pour rappel que le désormais ex-P/APC avait été suspendu par le wali de Bouira, il y a à peine une semaine, après qu'il eut été condamné par le tribunal de Lakhdaria à une assez lourde peine d'emprisonnement ainsi qu'à une amende.
Avec cette élection d'un nouveau maire, c'est le début du déblocage de la situation de cette commune dont les citoyens espèrent très certainement une relance à tous les niveaux.

B Mechoub

Le commerce illicite pour quintupler les gains à Bouira

Informel. Le commerce illicite a pris le dessus sur celui dit légal et normé au niveau du chef-lieu de la commune de Bouira et même un peu partout sur le territoire de cette wilaya. C'est en tout cas ce qui est aisément constatable. De véritables « souks » de fruits et légumes, de vêtements made in « taïwan » se forment dès le lever du jour dans les quartiers populaires et populeux. Le comble est que ce commerce illicite est pratiqué par des commerçants qui possèdent leurs propres locaux, ils en ont bénéficié justement dans la perspective d'éradiquer cette anarchie qui y règne, mais qu'ils ont abandonnés pour persister dans cette « bazardisation » en plein air et à ciel ouvert. Au niveau du chef-lieu de la wilaya, que ce soit intra-muros ou extra-muros, l'économie de bazar comme le commerce illicite se propagent d'une manière inquiétante. Au niveau des quartiers de la ville et bien qu'un semblant d'opérations policières se fasse de temps à autre, la situation n'a pas évolué d'un iota. Entre les les vrais-faux commerçants et les éléments du service d'ordre, c'est le « jeu » du chat et de la souris. Allez du côté nors et du côté sud-est, à la sortie de la ville. Ce sont des dizaines commerçants qui exposent à la vente leurs produits avec tous les risques d'accidents de circulation que cela peut engendrer. Ce fait aussi illégal qu'inquiétant n'est pas pris très au sérieux par les pouvoirs publics. On a une nette impression que c'est la politique de « Khtini nekhtik ! » quitte à mettre en danger les usagers des voies près desquelles se trouvent ces commerces illicites. Pour ces commerçants, pour la plupart des jeunes, cette situation les arrange au plus haut point puisque les gains « hors boutiques » sont quadruplés et même quintuplés. A quand « Essarama », c'est-à-dire la rigueur pour le rétablissement du commerce légal, normé et sans danger ?

B Mechoub

CITATATION DU JOUR

« Être heureux ne signifie pas que tout est parfait. Cela signifie que vous avez décidé de regarder au-delà des imperfections. »
Aristote

RECETTE VITE FAIT

Recette Tartelettes au bœuf haché

Ingrédients :
La pâte
- 250g de farine
- 1 cuillère à café de beurre
- 1 jaune d'œuf
- 1 cuillère à café de sucre en poudre
- Le lait pour rassembler la pâte
- Sel, poivre

La farce
- 250g de bœuf haché
- 1 oignon haché
- 1 petite tomate
- 1 cuillère à soupe de persil haché
- 1 cuillère à café de beurre
- Sel, poivre, cumin, gingembre

Préparation
- Éplucher la tomate et couper-la en petits morceaux.
- Faire chauffer le beurre dans une poêle et y faire revenir le bœuf haché, ajouter l'oignon haché et laisser cuire quelques minutes en remuant avec une cuillère en bois, ajouter les épices, bien mélanger, laisser la préparation refroidir ensuite ajouter les morceaux de tomate et la persil haché, bien mélanger.
- Mettre la farine tamisée dans une jatte, creuser un puits au centre pour faire une fontaine, ajouter le sel, le poivre, le beurre, le jaune d'œuf, le sucre, ajouter le lait peu à peu et travailler la pâte énergiquement avec la paume de la main jusqu'à obtenir d'une pâte lisse.
- Former la pâte en boule et la laisser lever à couvert, à l'abri des courants d'air jusqu'à ce qu'elle ai doublé de volume.
- Étaler la pâte dans un plan de travail fariné et couper des disques plus grand que la forme des moules et Placer les disques de pâte dans des moules à madeleine et appuyer avec les mains pour la pâte prendre la forme des moules et farcir les pâtes avec le mélange de bœuf.
- Faire cuire les tartelettes dans un four préchauffé à 200°C jusqu'à ce qu'ils soient dorés.
- Servir chaud.

D&CO :

Question postulée par Ahmed de tizi ouzou

Peindre un parquet, c'est possible ?

Il est tout à fait possible de peindre un parquet à condition d'utiliser une peinture spécifique au support pour obtenir un résultat optimal.

Explications
- Peindre un parquet demande un minimum de préparation ! Avant de vous lancer dans la peinture, il est recommandé de poncer le parquet ancien et le parquet neuf s'il s'agit de bois brut. Cette première opération facilitera ainsi l'adhérence de la peinture. Une fois poncée, pensez à nettoyer et dépoussiérer la surface.
- Pour peindre un parquet, vous pouvez utiliser de la peinture acrylique.
Après application, il faudra alors vernir le parquet pour obtenir un résultat durable.
- Mais la meilleure méthode est l'utilisation d'une peinture spécifique qui est conçue pour couvrir les parquets.
Vous éviterez ainsi de passer par l'étape « vernis » tout en conservant une importante durabilité de la peinture même en cas de nombreux passages.

Postez tout vos questions concernant les thèmes de la page de chahrazed qui va vous répondre dans les prochains numéros **samo.mira@live.com**

Bien être

Suite de la question postulée par narimane de tizi ouzou

Masque pour affiner le grain de la peau

-1 jaune d'œuf
- 1 sachet de levure boulangère
- 1 c à s d'huile d'olive
- Étalez la préparation sur votre visage
- Relaxer vous une demi-heure.
- Quand c'est sec , frottez avec les doigts en massant le visage en pratiquant des mouvements circulaires pour faire un gommage
- Otez avec de l'eau tiède.-Tamponnez votre visage pour le sécher.

Si vous avez un peu de temps, enchainez avec un autre masque au miel redonne de l'éclat au teint et purifie la peau. (peu de miel liquide de qualité , additionné de quelques gouttes de jus de citron).
Gardez pendant vingt minutes et enlevez à l'eau tiède (pour toutes les peaux). Résultat un teint frai et illuminé.

SIGNIFICATION PRENON : « Samir »

Etymologie de Samira :
Prénom d'origine arabe. Signifie: "compagnon de veillée"
> Histoire de Samira
Depuis maintenant quatorze siècles, la plupart des musulmans, de par le monde, qu'ils soient asiatiques, africains, européens ou américains, ont à cœur de choisir pour leurs enfants des prénoms arabes. Cet attachement plonge ses racines à la source même de l'Islam et reste, pour la diaspora, l'unique témoignage de son identité originelle. La beauté des prénoms arabes, leur sonorité, respectent souvent le souhait du Prophète qui a dit "Choisissez de beaux prénom

SANTE

L' AIT, ou accident ischémique transitoire, est provoqué par une interruption temporaire de la circulation cérébrale. Les manifestations provoquées disparaissent spontanément en quelques minutes ou quelques heures.

AVC - Statistiques

Un tiers des personnes ayant fait un AVC ont présenté un AIT. Un accident ischémique transitoire ne dure que quelques minutes. Les symptômes sont rétablis en moins d'une heure et se dissipent totalement en moins de 24 heures, sans laisser de séquelles. L'accident correspond le plus souvent à une occlusion d'un vaisseau qui s'est reperméabilisé.

10% des personnes ayant eut un accident ischémique transitoire (AIT) seront atteintes d'un accident vasculaire cérébral (AVC) au cours de la semaine qui suit ce premier accident

Durée des symptômes

Les manifestations d'un accident vasculaire ischémique transitoire ont la particularité de durer quelques instants sans laisser de séquelles. La personne qui en est atteinte à ce moment là ne réalise pas qu'elle vient de faire un "mini accident vasculaire cérébral".

Les signes de l'AIT peuvent être variés :

- Engourdissement du visage, d'un bras ou d'une jambe
- Difficultés à bouger un bras ou une jambe.
- Une difficulté brutale pour s'exprimer ou comprendre la personne avec laquelle vous vous trouvez.
- Une perte brutale de la vision d'un œil.
- Un malaise.
- Des maux de têtes violents.
- Des troubles de l'équilibre

Caractère d'urgence

- Effectuer un bilan neurologique dans les heures qui suivent.
- Mise en œuvre d'un traitement afin d'éviter les récidives et des lésions neurologiques définitives.
- Une prise en charge dans les 24 heures améliore le pronostic.
- Plus d'un tiers des séquelles liées aux accidents vasculaires pourraient être évités.

L'actu vue sous un autre angle de dire N° 37

Elle qualifie «de faux» les enregistrements audio-diffusés par la chaîne l'avocate du père de Mohamed Merah accuse tf1 de «trucage»
« Quelques jours après la diffusion, par la chaîne française TF1, d'enregistrements audio présentés comme une conversation entre Mohamed Merah, assassin présumé de Montauban et Toulouse, et des policiers français, dans ce qui est qualifié de «fuite», l'avocate du père de celui appelé le «tueur au scooter», Me Zahia Mokhtari, a animé une conférence de presse dans laquelle elle dénonce ce qu'elle qualifie de «manipulation», accusant la chaîne française d'avoir diffusé » «une vidéo truquée, destinée à tromper l'opinion publique».
- TF1, ou «l'infaux» sans sang sûr…

Le ministre français des AE à Alger : Fabius, en attendant Hollande
« Le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius qui effectuera une visite à Alger les 15 et 16 juillet prochains, aura plus d'explications sur la vision des socialistes pour l'avenir des relations algéro-françaises, à la lumière des tensions relatives à la mémoire, l'émigration, l'investissement en plus des questions régionales, dont la situation au Mali. »
- Les dés sont déjà pipés, car on ne voit pas comment établir de bonnes relations au milieu des affaires… étrangères.

Assurance automobile : les remises sur la formule tous-risques plafonnées dès l'automne
« Les remises pratiquées sur l'assurance tous-risques automobile seront bientôt plafonnées à la faveur d'un protocole d'accord signé récemment par 13 compagnies offrant ce produit et approuvé la semaine dernière par le ministère des Finances, a indiqué jeudi à Alger un responsable d'une compagnie d'assurance. »
- Avant, on garait les voitures dans des remises sans plafond. Bonne nouvelle, elles seront bientôt plafonnées. Mais pourquoi en automne ? Réponse : c'est la seule saison qui commence par « auto »…

Triste spectacle offert au football et à Oran, lors de pseudos élections de la LRFO le summum du ridicule
« On serait tenté d'écrire en plongeant notre plume dans le fiel, pour dénoncer la grande kechfa qui a prévalu lors de l'assemblée générale élective de la Ligue régionale de football d'Oran (LRFO). »
- Intérêt occulte oblige, le littoral d'Oran est devenu le temps d'une assemblée générale… la côtelette de l'Ouest.

Quand les émiratis excluent COSIDER
« Confronté à des difficultés d'engineering, le groupe émirati Emiral, en charge de la réalisation du complexe immobilier de luxe Forum El-Djazaïr, à Sidi Fredj, s'est vu dans l'obligation de faire appel à Hill International.
Selon des sources informées, les Émiratis auraient refusé l'offre du géant Cosider. Leur choix a été porté sur l'entreprise américaine, sous prétexte que cette dernière dispose d'une expertise et d'une expérience à même de gérer des grands projets, de la conception à la réalisation. »
- Autrement dit, c'est l'Arabe qui cache la forêt et les (coups) fourrés…

Lem

sofiane.caricaturiste@gmail.com
AIR ALGÉRIE PARMI LES PIRES COMPAGNIES AÉRIENNES DANS LE MONDE
ON M'A DIT QUE C'EST MOINS CHÈRE ET PLUS CONFORTABLE
!?
Sofiane

L'ACTU MOTS À MAUX

Un avion d'air Algérie interdit de survoler l'Arabie Saoudite : témoignage accablant du commandant de bord du vol 5600

Morad Aomraoui est le commandant de bord du vol 5600 d'Air Algérie ayant assuré le rapatriement de 160 Maghrébins du Yémen. Il revient sur la peur et l'angoisse que son équipage a vécues lors du survol de l'Arabie Saoudite. Il décrit surtout la situation à Sanaa où le décor chaotique et l'hostilité des Saoudiens ont fait craindre le pire.

- Attention, en apercevant un avion algérien, ils peuvent le confondre avec nos outardes et... enfin bref, tirons la chasse.

- Un salon pour y être sans avoir ? Dans ce pays, pour être, il faut avoir des avoirs ; pour avoir des avoirs, il faut avoir un emploi ; pour avoir un emploi, il faut avoir des avoirs et connaître leur emploi. Conclusion : sans aide, c'est-à-dire sans auxiliaire, on ne peut pas être sans avoir…

Le 9e salon du recrutement se tiendra en mai : Un autre rendez-vous pour les demandeurs d'emploi

La 9e édition du Salon national du recrutement «Carrefour de l'emploi 2015» aura lieu les 12 et 13 mai prochain à l'Office Riadh El Feth. C'est ce qu'a indiqué Ali Belkhiri, commissaire du salon, lors d'un point de presse tenu hier à Alger.

Sidi-Bel-Abbès : Des associations font revivre le haïk

Dans la journée du samedi 18 avril, des femmes drapées du haïk ont paradé sur la fameuse avenue de la Macta, située en plein centre-ville de Sidi-Bel-Abbès et récemment réaménagée, dans un concert de tbal, youyous et crépitements des flashs des appareils photos des organisateurs et curieux.

- Si-Bel-Abbès, capitale de la culture algérienne…

Absence de documents

Un concessionnaire de véhicules a importé 15 000 voitures allemandes. Le bateau doit accoster au port de Skikda. Mais le hic, c'est que ces 15 000 véhicules ne répondent pas aux normes du nouveau cahier des charges. A rappeler que ce concessionnaire avait pour habitude de faire débarquer ses véhicules par les ports de Jijel et Mostaganem.

- Avant, c'était le confort sans conformité ; aujourd'hui, camp fort oblige, le concessionnaire se trouve devant des conforts mités…

Lem

Smicer : «On voulait sortir de ce match la tête haute»

Entretien. *Jamais les chœurs de Liverpool ne se sont fait autant entendre que ce 25 mai 2005. Nous sommes à la mi-temps de la finale de la Ligue des champions de l'UEFA, une compétition que les Reds n'ont plus gagnée depuis 19 ans. Le panneau d'affichage indique une avance au score de trois buts en faveur de l'AC Milan. Personne n'ose imaginer un retournement de situation dans ce stade Olympique Atatürk d'Istanbul plein à craquer. Personne, sauf peut-être les milliers de supporteurs des Reds présents ce jour-là.*

«Honnêtement, on n'y croyait plus», raconte Vladimir Smicer au micro de FIFA.com. "Mais on a 45 000 spectateurs qui ont fait l'effort de faire le déplacement, qui ne lâchent rien, qui continuent à supporter leur équipe.

On se donne donc pour mission d'essayer de leur faire plaisir et de nous faire plaisir un peu au passage. Pour cela, il fallait arrêter de prendre des but, et en marquer un… et si on en inscrit un, on peut peut-être relancer la machine".

Et puis Steven Gerrard, d'une tête, rallume la flamme de l'espoir à la 54ème minute. Puis Smicer ajoute un deuxième but, d'une jolie frappe deux minutes plus tard. Enfin, Xabi Alonso égalise à la 60ème minute du temps réglementaire pour offrir une prolongation et une séance de tirs au but, inespérées à une équipe de Liverpool transcendée après la pause.

La suite on la connaît. Jerzy Dudek sort le grand jeu et Liverpool est sacré champion d'Europe.

Auteur du dernier tir au but victorieux de Liverpool lors de cette fameuse séance, l'ancien milieu international tchèque (81 sélections, 27 buts) Vladimir Smicer revient sur ce match mémorable dont on fête aujourd'hui les 10 ans. Il évoque également sa carrière de joueur en France, et celle d'entraîneur et de politicien chez lui, en République tchèque.

Vladimir, vous avez raccroché les crampons en 2009. Jouer au football vous manque-t-il ?

Figurez-vous que je n'en ai pas tout à fait fini avec ma carrière de joueur (rires) ! Je joue encore, en sixième division tchèque, sous le maillot du petit village où j'habite. Cela me permet de garder la forme. Mais oui, jouer devant 30 000 spectateurs, dans des stades pleins d'ambiance, cela ça me manquera toute ma vie.

Vous avez réalisé une grande partie de votre carrière en France. En avez-vous de bons souvenirs ?

Bien sûr, j'ai passé cinq superbes années en France.

Trois ans d'abord à Lens, trois années exceptionnelles dans ce club familial : j'étais jeune, je partais à l'étranger pour la première fois pour y évoluer. J'ai appris une langue, une nouvelle culture. C'était très enrichissant.

J'ai été un peu déçu de ma deuxième expérience à Bordeaux, de 2005 à 2007. On avait une grosse équipe, on était très compétitif, mais j'ai été éloigné des terrains pendant de nombreux mois à cause d'une blessure. J'aurais aimé donné plus à ce club. Mais globalement, la France m'a laissé de super souvenirs.

Entre ces deux expériences, il y a Liverpool…

Un club extraordinaire d'où vient MON meilleur souvenir de footballeur…

Vous devez sans doute parler de cette finale de Ligue des champions 2005, remportée aux tirs au but face au Milan après avoir été mené 3:0…

Effectivement, c'est le sommet de ma carrière. L'enjeu était de taille. Pour Liverpool d'abord, qui courait après son cinquième titre dans cette compétition 19 ans après.

Et puis pour moi, qui avais 32 ans à cette époque. Je savais que c'était mon dernier "gros" match : à cet âge, c'est difficile d'espérer mieux ! J'avais déjà joué une finale de Coupe d'Europe avec la République tchèque quelques années auparavant.

La chance de jouer ce genre de match se représente rarement. Et puis cette rencontre était vraiment spéciale… Une finale, contre le grand Milan, on perd 3:0 à la mi-temps, je marque un but, puis un penalty dans la séance de tirs au but. C'était une soirée vraiment exceptionnelle, le plus grand match de ma carrière.

Honnêtement, y croyiez-vous encore à la mi-temps ?

Honnêtement, non. Mais on a 45 000 spectateurs qui ont fait l'effort de faire le déplacement, qui ne lâchent rien, qui continuent à supporter leur équipe. On se donne donc pour mission d'essayer de leur faire plaisir et de nous faire plaisir un peu au passage.

Pour cela, il fallait arrêter de prendre des but, et en marquer un… et si on en inscrit un, on peut peut-être relancer la machine. On ne sait jamais ce qui peut se passer dans le foot. Mais au vu de la première mi-temps, c'était impensable.

Le Milan était injouable, Kaka faisait un festival, Hernan Crespo était en feu… on ne pensait pas gagner le match mais on voulait quand même sortir de ce match la tête haute.

Et puis en six minutes, on marque trois buts. Match de fou.

Vous-même inscrivez le second but d'un tir à ras de terre des 20 mètres…

Oui, ce but redonne quand même beaucoup d'espoir. Mais sur le moment, je n'étais même pas sûr d'avoir marqué… Je suis un peu caché, Dida touche le ballon, et surtout aucun de mes coéquipiers ne célèbre le but. Ils étaient déjà prêts à aller inscrire le troisième…

Xabi Alonso égalise. Puis arrive la prolongation, et surtout la séance de penalties. Comment se fait le choix de tirer un tel penalty ?

En l'occurrence, l'entraîneur Rafael Benitez est venu me demander si je me sentais d'en tirer un… J'étais en confiance, j'avais marqué et j'avais déjà inscrit quelques penalties avec Liverpool. Il m'a dit : "tu veux y aller ?" J'ai répondu spontanément "oui". Il a répliqué : "Ok, tu seras le quatrième tireur." Et d'un coup, j'ai ressenti une énorme pression m'envahir… Mais je me suis raisonné. J'avais, je crois, l'âge et l'expérience, pour prendre mes responsabilités. Je me devais de faire preuve de maturité. On n'est jamais sûr de marquer un penalty. Je savais que c'était mon ultime shoot à Liverpool. Je n'avais pas le choix : le dernier souvenir que je laissais au club devait être un bon.

Les blessures ont gâché la suite de votre carrière de joueur. Vous avez raccroché les crampons quatre ans après, et enchaîné avec un rôle de manager au sein de votre sélection. Quel bilan faites-vous de cette expérience ?

Cela a été une très bonne expérience. J'ai arrêté ma carrière au Slavia Prague le 9 novembre 2009 et le lendemain, on me proposait ce "job" de manager. Le but était de faire un peu ce que fait Oliver Bierhoff avec l'Allemagne. J'ai passé quatre bonnes années à ce poste, surtout les deux premières ! On s'est qualifié pour le championnat d'Europe 2012. On a atteint les quarts de finale, On a perdu contre le Portugal de Cristiano Ronaldo. Après, on rate la qualification pour la Coupe du Monde… Ça m'a vraiment déçu, parce que c'était à notre portée.

Le staff a changé après cela, moi je suis retourné au Slavia en tant qu'entraîneur et j'ai décidé peu après de prendre mes distances avec le football. Je ne m'étais jamais arrêté. J'avais besoin de souffler, de me reposer, de me retrouver en famille. Je me suis lancé dans un autre combat, plus politique : je combats l'obésité chez les jeunes.

Cela va mieux pour la République tchèque. Elle est première de son Groupe A dans les qualifications pour l'UEFA EURO 2016. Quel regard portez-vous sur ses performances ?

On a bien commencé ces qualifications pour l'Euro 2016.

Le premier match nous a mis sur une bonne dynamique : on a gagné contre les Pays-Bas à la maison. C'était le déclic dont nous avions besoin après l'échec de notre qualification pour la Coupe du Monde au Brésil et les quatre matches amicaux sans victoire qui s'en ont suivi. On était donc sous pression, et d'un coup, tout s'enchaîne : on gagne en Turquie, au Kazakhstan, face à l'Islande… On a récemment fait une moins bonne opération face à la Lettonie mais on est tout de même bien parti, pour mon plus grand plaisir. L'EURO se déroulant en France, je tiens tout spécialement à ce que ma République tchèque y soit… ça aura forcément une valeur spéciale pour moi.

dans 98 établissements et 75.000 nouvelles places pédagogiques (49 universités dont celle de la formation continue, 10 centres universitaires, 20 écoles nationales supérieures).

- 680.000 lits d'hébergement, dont 50.000 nouveaux répartis sur 394 résidences universitaires.
- 4.600 nouveaux enseignants universitaires qui renforceront les effectifs actuels 52.000 enseignants universitaires (5.500 professeurs et 11.500 maîtres de conférence)

Le président Bouteflika a insisté sur la nécessité d'accompagner la densification du réseau universitaire par la disponibilité d'un encadrement pédagogique du niveau requis partout à travers le territoire national.

Plan national anti-cancer : ordonné par le président Bouteflika, il a été conçu par un panel d'éminents spécialistes qui ont remis leurs conclusions, il y a quelques mois, comprenant un plan quinquennal de cinq actions concrètes accompagné d'une évaluation financière (180 milliards de dinars). La mise en œuvre de ce plan sera supervisée par un comité multisectoriel de pilotage et de suivi. Le président de la République a chargé le gouvernement de suivre de près sa mise en œuvre et de lui en faire un rapport régulièrement. Il a rappelé l'importance de la réforme hospitalière qui doit être "redynamisée". Il a également ordonné la mise en place du système de contractualisation des soins entre les établissements de santé publique et les caisses de sécurité sociale, de sorte à "rationaliser davantage la gestion des infrastructures de santé publique et à préserver les équilibre financiers des caisses de sécurité sociales".

Dj Kersi et agences

défient le gouvernement veille du Ramadan

circonstance, pour contrer les hausses des prix, pendant que le ministre du Commerce assurait que des mesures ont été prises pour parer à toute éventualité susceptible d'attenter au pouvoir d'achat déjà très mal en point, des citoyens durant ce mois sacré. Seulement, le ministre n'a pas fait savoir aux Algériens quelles mesures précises ont été prises dans ce sens. Les engagements répétés des autorités de mettre tout en œuvre pour protéger le consommateur contre les spéculateurs de tout acabit, qui attendent chaque année la venue de Ramadhan pour décupler leurs illicites plus values parfois en fourguant des produits impropres à la consommation, ne sont plus crédibles auprès du plus grand nombre. C'est que chaque année, le même scénario se produit, et les mafias qui contrôlent à leur guise le marché, tous produits confondus, vaquaient à leurs illicites occupations comme des poissons dans l'eau. Ces voleurs sans scrupules achètent et vendent tout sans facturation et les contrôleurs chargés de vérifier la régularité de leurs transactions sont inscrits aux abonnés absents, mis sous l'éteignoir par les pots-de-vin qui leur sont servis pour ne pas déranger. Les plus honnêtes parmi les contrôleurs sont menacés et parfois agressés pour les décourager de faire leur boulot. Tant que les autorités ne parviennent pas identifier les intermédiaires qui spéculent sur les prix, l'anarchie dans le commerce persistera à jamais, au grand dam des honnêtes citoyens, seuls dindons de la farce dans ce pays où la corruption est devenue depuis des lustres, le sport national le plus prisé. Aujourd'hui, hélas, tout un chacun parmi nous vous le dira : l'Algérie est le seul pays musulman où le mois sacré de Ramadhan est synonyme d'enrichissement illicite pour une faune d'individus sans foi ni loi, qu'on retrouve à contrario, le soir venu, aux premiers rangs dans les mosquées.

Adel Meziane

L'edito

de Mourad Bendris

Voisinage peu réconfortant ?

S'il est trop tôt pour en préciser la nature, il est, en revanche, quasiment acquis que celles-ci ne peuvent que participer à rendre moins fiable notre voisinage immédiat…

Dire que le voisinage de l'Algérie est peu réconfortant est un truisme. Tant les exemples qui le prouvent sont légion. Cela va de l'instabilité et de l'insécurité que connaissent certains de nos voisins à l'hostilité que d'autres vouent à notre pays. Si la Libye et le Mali sont illustratifs du premier cas, le Maroc en est celui, par excellence, du second. Ce qui, pour rester avec ce cas, n'est pas pour étonner : l'hostilité du Makhzen à l'égard de l'Algérie n'étant pas chose nouvelle. Pis encore, elle est tenace. Et ce, comme le révèle la nouvelle tournée que le monarque chérifien effectue présentement dans un certain nombre de pays de l'Afrique de l'Ouest, dont la finalité, selon tous les observateurs impartiaux des scènes maghrébine et africaine, est de (tenter de) contrecarrer la véritable offensive diplomatique menée, ces derniers temps, par l'Algérie en direction du Continent noir. Surtout que cette offensive est marquée par des succès indéniables ; des succès que révèlent, on ne peut mieux, pour nous en tenir à ces deux exemples, et le ballet de visites de chefs d'Etat africains, parmi lesquels celui du Sénégal où s'est rendu, dans le cadre de sa nouvelle tournée précitée, le roi du Maroc, que connaît, depuis de longs mois maintenant, Alger, et l'action soutenue menée par l'Algérie au sein des différentes organisations panafricaines. Mais ce qui est étonnant en matière d'hostilité vis-à-vis de l'Algérie, c'est que ce sentiment semble avoir gagné, depuis peu et pour des raisons difficilement explicables, pour le moment, du moins, les dirigeants mauritaniens ; une évolution qui n'est pas sans inquiétude pour l'Algérie qui voit ainsi une de ses longues frontières allonger la liste de celles considérées comme peu sûres. Et ce, d'autant plus que la seule qui n'a pas encore intégré cette liste, la frontière tunisienne, risque de ne pas en rester longtemps en dehors : la décision annoncée, le 21 du mois en cours, par le président américain à son hôte tunisien, d'accorder à notre voisin de l'Est « le statut d'allié majeur (des Etats-Unis) hors-OTAN » ne pouvant, selon nombre d'observateurs, avoir été prise sans contreparties. S'il est trop tôt pour en préciser la nature, il est, en revanche, quasiment acquis que celles-ci ne peuvent que participer à rendre moins fiable notre voisinage immédiat…

M B

Les militants de base contestent le 10e congrès FLN

Opposition interne. Les militants de base du FLN s'impliquent activement dans la dynamique de contestation du 10e congrès du parti prévu jeudi, vendredi et samedi prochains.

Comme pour signifier que cette contestation n'est pas la seule et unique affaire des traditionnelles figures du parti, eux qui se sentent les plus « touchés » par les préparatifs de ce congrès.

En effet, ils ont tenu, hier lundi, un sit-in de protestation à Hydra, sur les hauteurs de la capitale.

Sauf que les près de 150 militants et cadres locaux du vieux front qui ont défié le mauvais temps, n'ont pu se rassembler par-devant le siège national du parti en raison du déploiement d'un important dispositif sécuritaire qui a bloqué tous les accès y menant. Ils se sont, alors rabattus sur une ruelle non loin de là.

Et durant près de deux heures, ils ont clairement exprimé leur refus de ce congrès de la «honte» comme ils n'ont de cesse de le qualifier. «Le FLN est la propriété de ses seuls militants », «La France de Saâdani nous octroyés l'indépendance », « Saâdani, le FLN est à Khenchela et Arris pas à Paris», «Non à la marginalisation des cadres du FLN » et «Saâdani dégage!». tels étaient, entre autres, des mots d'ordre qu'ils ont criés et qui, par ailleurs, étaient portés sur des pancartes et des banderoles portées à bout de bras.

Ces militants venus de beaucoup de wilayas comme Tiaret,Souk-Ahras,Khenchela, Bouira, Constantine, ont également invité Amar Saâdani à «dégager», l'accusant d'avoir offert le parti aux «étrangers au FLN». Ils lui reprochent de fouler aux pieds le règlement et les statuts du parti, avec des délégués à ce congrès tous ou presque «désignés parmi les arrivistes dont certains ne seraient même pas militants. Les deux seuls critères étant, affirme plus d'un, l'argent et l'allégeance».

S'en remettant, dans un ultime geste de désespoir, au président d'honneur du front qui n'est autre que le président de la République, ils invitent ce dernier pour une prompte intervention.

Dans une déclaration lue en leur nom à l'occasion par Abderrahmane Bousbaa, député et membre du Comité central du parti, ces militants contestataires interpellent, en effet, Abdelaziz Bouteflika pour intervenir à l'effet, selon eux, de «mettre fin à cette mascarade et annuler ce congrès de la honte». Présent à ce sit-in en compagnie de Rachid Boukerzaza et Kassa Aïssi, Abdelkrim Abada, a fait part de la finalisation de la liste des députés et des membres du Comité central du FLN opposés à ce congrès «sur mesure».

Celle-ci sera rendue publique, dit-il, demain mardi (aujourd'hui, ndlr) lors d'une conférence de presse. Abada dénoncera, au passage, le chef du groupe parlementaire du parti qu'il accuse d'avoir exigé des mouhafedhs de déléguer chacun, pas moins de 50 baltaguis en vue de parer à tout imprévu lors du congrès du week-end prochain.

Katia K

la Cité

Un soldat ouvre le feu dans sa caserne en Tunisie sept militaires tués

Fusillade. *L'auteur a été abattu, il souffrait de problèmes psychologiques et était interdit de port d'armes. Dix militaires ont été blessés, dont un dans un état grave.*

Un caporal tunisien a tué lundi sept camarades avant d'être lui-même abattu dans une caserne de Tunis, a indiqué le ministère de la Défense en précisant que l'auteur avait été récemment privé de port d'armes en raison de problèmes psychologiques.

La fusillade «a causé les décès de sept militaires et la mort de l'auteur. Dix militaires ont été blessés, un étant dans un état grave», a indiqué le porte-parole du ministère de la Défense, Belhassen Oueslati, lors d'une conférence de presse.

«Il a attaqué un collègue avec un couteau et a pris son arme puis a tiré sur ses camarades qui étaient en train de saluer le drapeau», a précisé Belhassen Oueslati. D'autres soldats sont alors intervenus et ont tué le caporal.

Le militaire, qui n'a pas été identifié, «avait des problèmes familiaux et psychologiques» et pour cette raison il avait été «interdit de port d'armes» et «transféré à un poste non sensible», a encore expliqué Belhassen Oueslati, en évoquant un «acte isolé». Plus tôt, le ministère de l'Intérieur avait exclu la piste d'un attentat jihadiste. «L'incident qui a eu lieu à la caserne de Bouchoucha n'est pas lié à une opération terroriste», a indiqué le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Mohamed Ali Aroui. Le porte-parole du ministère de la Défense s'est voulu moins catégorique : «Les investigations vont montrer s'il s'agit d'un acte terroriste ou pas».

Vers 8h45 locale, une journaliste de l'AFP a entendu deux rafales près de la caserne de Bouchoucha, située au Bardo, non loin du Parlement et du musée qui avait été visé mi-mars par une attaque revendiquée par le groupe Etat islamique ayant fait 22 morts dont 21 touristes. Peu après, un journaliste de l'AFP a vu une ambulance sortir sirène hurlante de la caserne de l'armée nationale.

La Brigade antiterroriste (BAT), unité d'élite du ministère de l'Intérieur, a été déployée sur les lieux.

Des policiers avec des chiens patrouillaient dans ce quartier résidentiel où se trouvent deux autres casernes de la police. Ils inspectaient notamment les véhicules garés à proximité, selon la même source. Car la Tunisie est sur le qui-vive depuis l'attentat contre le musée du Bardo commis par deux jeunes jihadistes tunisiens, de craintes de nouvelles attaques dans la capitale et dans les zones touristiques du pays.

Depuis la révolution de janvier 2011, le pays fait face à l'essor d'une mouvance jihadiste armée, en particulier à la frontière avec l'Algérie où des heurts réguliers ont lieu entre hommes armés et militaires. Quelque 70 soldats et policiers ont été tués ces quatre dernières années dans des affrontements et des embuscades.

Par ailleurs, la Tunisie est confrontée aussi au chaos grandissant en Libye voisine où des groupes armés s'affrontent depuis des mois, permettant notamment l'émergence de l'EI dans ce pays. Ainsi, les deux assaillants du musée du Bardo avaient été formés aux armes en Libye.

Le billet de Said Mekbel

Tactique

En prenant jeudi dernier la défense de l'entrepri¬se nationale ENAPAL, M. Goumeziane, ministre chargé de l'organisation du Commerce, a donné un magnifique exemple de solidarité. En cette période d'autonomie effrénée où la société d'État est par¬fois abandonnée, comme une famille peut l'être par un mauvais père, son geste est louable. Est-ce cette atmosphère de guerre du Golfe qui a poussé le ministre à quitter son abri, sortir de la tranchée et à monter au front à découvert ? En tout cas, il l'a fait avec panache, protégeant tous les flans, l'ENAPAL, son conseil étranger et le chef de ce conseil. Pour le faire, l'argument d'attaque a été simple : l'ENAPAL d'aujourd'hui est meilleure que celle d'hier, le conseil ACT ont les meilleurs des conseils, son dirigeant, M. Benhaïrn est le meilleur des amis. Comme les choses ne peuvent aller qu'en s'améliorant, ne nous étonnons pas en passant, si demain tout cela n'est pas déclaré moins bon qu'il n'est aujourd'hui. Bref, car le propos ici est de se demander si le ministre a bien choisi lui la meilleure stratégie. Pourquoi n'a-t-il pas profité des leçons du Golfe ?

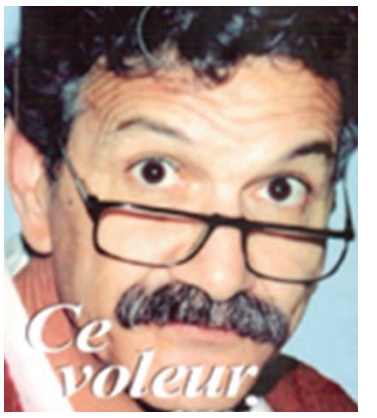

Entre les bombardements massifs des coalisés, et les répliques Scud de l'Irak, il semble plutôt avoir usé de la technique des premières. Était-elle vraiment la mieux appropriée ? Car l'expérience montre que dans ce genre d'affaires, contrairement à ce que disent les experts pour le football, la meilleure attaque c'est bien la défense : le tout est de bien savoir rester au fond de l'abri quand l'adversaire cherche à vous enfumer.

El Ghoul
18 février 1991

ONU : *appel à la décolonisation du Sahara Occidental*

Les participants au séminaire régional du Comité Spécial de Décolonisation de l'ONU qui s'est tenu récemment à Managua (Nicaragua) ont appelé au parachèvement du processus de décolonisation du Sahara Occidental à travers l'organisation d'un référendum libre et transparent permettant au peuple du Sahara Occidental d'exercer librement son droit à l'autodétermination. Réfutant les tentatives marocaines de dénaturer la question du Sahara Occidental, les représentants du Venezuela, de l'Equateur, de Cuba, du Nicaragua, de l'Ethiopie, de Papouasie-Nouvelle-Guinée ont rappelé "le caractère colonial" de l'état actuel du Sahara occidental.

Ils ont également insisté sur "la responsabilité de l'ONU de mettre fin à cette situation d'occupation et de colonisation". Un appel a été, en outre, lancé à l'Onu pour "assurer, sans délai, la mise en oeuvre des résolutions pertinentes de l'Assemblée Générale et du Conseil de Sécurité, qui consacrent le droit inaliénable du Peuple du Sahara Occidental à l'autodétermination et à l'indépendance." Les questions des violations des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara Occidental et l'exploitation illégale des ressources naturelles de ce territoire ont, également, été au centre des préoccupations des participants au Séminaire, qui ont souligné la responsabilité particulière de l'ONU à cet égard.

Les participants ont, enfin, invité le Comité de la Décolonisation à une meilleure prise en charge de la question du Sahara Occidental dans le cadre de la mise en oeuvre de la résolution 1514 (XV) portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux et ont appuyé, à l'occasion, la proposition du représentant du Front Polisario d'organiser une visite du Comité Spécial au Sahara Occidental.

Crise malienne : *Mongi convaincu que la CMA finira par signer l'accord de paix*

Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Mali, chef de la Minusma, Mongi Hamdi a dit lundi garder "la conviction" que la "raison allait l'emporter" pour que l'autre partie de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) puisse signer dans "les plus brefs délais" l'accord de paix et de la réconciliation, issue du processus d'Alger. "Nous gardons l'espoir et la conviction que la raison va l'emporter pour que la CMA puisse, en fin de compte, signer l'accord de paix et de la réconciliation, dans les plus brefs délais, pour rétablir la paix et la stabilité au Mali ", a indiqué M. Mongi, au terme de l' audience que lui a accordée le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

le Roi du Lesotho aujourd'hui en Algérie à l'invitation du président Bouteflika

Visite. Le Roi du Lesotho, Letsie III, effectuera à partir de mardi une visite d'Etat de trois jours en Algérie à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, indique lundi un communiqué de la présidence de la République.

Cette visite "sera l'occasion pour les deux pays de raffermir davantage les liens de fraternité et de solidarité qui les unissent depuis plusieurs décennies", précise la même source. "Les entretiens qui réuniront les deux chefs d'Etat leur permettront notamment de procéder à un échange de vues sur des questions d'intérêts communs, en particulier en Afrique et dans le Monde", ajoute le communiqué.

Les travaux qui regrouperont les délégations des deux pays, en marge de cette rencontre au sommet, "donneront l'occasion aux deux gouvernements de tracer de nouvelles perspectives aux échanges et à la coopération entre l'Algérie et le Lesotho, au bénéfice de leurs deux peuples", conclut la même source.

Lamamra au Koweït pour la réunion du conseil des ministres de l'OCI

Diplomatie. Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, prendra part les 27 et 28 mai courant à Koweït-City aux travaux de la 42ème session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), indique lundi un communiqué du ministère.

Organisée sous le thème "Vision commune pour renforcer la tolérance et bannir le terrorisme", cette session sera l'occasion pour les ministres d'examiner, en particulier la situation qui prévaut en Palestine, au Yémen, en Syrie ainsi que les récents développements au Mali, précise la même source.

La réunion ministérielle se penchera aussi sur des questions relatives au terrorisme, à l'islamophobie et à la situation des communautés musulmanes dans les pays non membres de l'OCI, ajoute le communiqué.

Le Conseil des ministres des Affaires étrangères de cette organisation passera également en revue les mécanismes de renforcement de la coopération entre les pays membres dans les domaines économique et de la promotion et de la protection des droits de l'Homme.

En marge de cette réunion, M. Lamamra aura une série d'entretiens avec ses homologues des Etats membres de l'OCI, avec lesquels il évoquera des questions d'ordre international, "notamment les derniers développements positifs intervenus dans la région du Sahel, ainsi que la coopération bilatérale", conclut le communiqué.